



Soutenir et valoriser le patrimoine de cultures locales au Burkina Faso
et au Niger pour améliorer les conditions de vie et les écosystèmes

**Programme DeSIRA - « Development Smart Innovation through Research in
Agriculture »**

Convention de contribution : FOOD/2021/422-681

**Activité 3.3 : Développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation
durable de l'agro-biodiversité**

**Livrable 3.3.4 : Rapport sur la troisième table ronde participative de haut
niveau sur les NUS**



Partenaire responsable de l'activité : CIHEAM Bari

Partenaires concernés : Bioversity, CNR, LUKE, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou),
Université Abdou Moumouni (Niamey)

Juillet 2025



Etat d'avancement : Approuvé

Distribution : Public

Groupe de travail :

- *CIHEAM Bari : Generosa Jenny CALABRESE, Hamid EL BILALI*
- *AICS : Filippo ACASTO*
- *Afrique Verte : Narcisse OUEDRAOGO (Burkina Faso) et Bassirou NOUHOU (Niger)*
- *Alliance Bioversity – CIAT (ABC) : Teresa BORELLI et Francesca GRAZIOLI*
- *CNR : Maria GONNELLA et Antonio MORETTI*
- *LUKE : Susanna Rokka*
- *Université Abdou Moumouni de Niamey : Hamidou FALALOU, Iro DAN GUIMBO, Inoussa M. MAAROUHI, Yacoubou BAKASSO, Lawali DAMBO*
- *Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou : Romaric NANEMA, Blaise KABRE, Zakaria KIEBRE, Reine Fanta TIETIAMBOU, Jacques NANEMA*

Citation suggérée :

SUSTLIVES (2025). Rapport sur la troisième table ronde participative de haut niveau sur les NUS (Activité 3.3). Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Ouagadougou (Burkina Faso) & Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), Valenzano (Bari, Italie).

Photo en couverture : Photo de famille des participants à la troisième table ronde participative de haut niveau sur les NUS à Bari, le 9 mai 2025.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne.
Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Table des Matières

Liste des abréviations et des acronymes.....	4
Résumé.....	6
Introduction.....	7
Organisation de l'atelier.....	8
Objectifs et structure de l'atelier.....	8
Participants à l'atelier.....	10
Résultats de l'atelier final de l'activité 3.3.....	11
Session I : Les résultats et les défis rencontrés dans le projet SUSTLIVES : une analyse pour les actions futures au Burkina Faso et au Niger.....	12
Session II : le Plan d'action pour l'utilisation durable des NUS dans les pays d'Afrique de l'Ouest afin de lutter contre le changement climatique.....	28
Conclusions.....	43
Références et bibliographie consultée.....	45
Annexe I : Note Conceptuelle et Ordre du jour - Atelier final, 09 mai 2025.....	46
Annexe II : Liste de présence - Atelier final, 09 mai 2025.....	52

Liste des abréviations et des acronymes

ABC	Alliance Bioversity – CIAT
AICS	Agence italienne pour la coopération au développement
AKIS	Système de connaissances et d'innovation agricoles
APN	Association pour la Protection de la Nature au Sahel (APN Sahel)
CAADP	Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIHEAM	Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes
CNEV	Catalogue National des Espèces et Variétés Végétales
CNGP	Comité National de Gestion des Pesticides
CNR	Conseil national de la recherche – Italie
CNS	Comité National des Semences
CNULCD	Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
CONAGREP	Commission nationale de gestion des ressources phylogénétiques
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DHS	Distinction, Homogénéité et Stabilité
DOV	Droit d'Obtention Végétale
DPVC	Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement
FDSS	Fonds d'appui au Développement du Secteur Semencier
GNR	<i>Global Nutrition Report</i>
ICRISAT	<i>International Crop Research Institute for Semi-Arid Tropics</i>
IDA	Association internationale de développement
IITA	<i>International Institute for Tropical Agriculture</i>
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
LANSPEX	Laboratoire National de Santé Publique et d'Expertise
Luke	<i>Natural Resources Institute Finland</i>
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
NUS	<i>Neglected Underutilized Species</i> / Espèces négligées et sous-utilisées
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle

OGM	Organismes génétiquement modifiés
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDC	Plan de Développement Communal
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
PDR	Plan de Développement Régional
PRN	Présidence de la République du Niger
PV-RCS	Projet Portefeuilles Variétaux pour la Résilience des Communautés du Sahel
RPGAA	Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
SNSA	Service National des Semences Agricoles
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TIRPGAA	Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
UAM	Université Abdou Moumouni
UJKZ	Université Joseph Ki-Zerbo
VATE	Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale

Résumé

Ce document est le rapport de l'atelier de présentation du Plan d'action pour la promotion de l'utilisation durable des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) au Burkina Faso et au Niger.

Le plan d'action est le résultat de processus participatifs et de co-construction d'actions spécifiques à mettre en œuvre dans les deux pays pour promouvoir l'utilisation durable des NUS, réalisées dans le cadre de l'activité 3.3 du projet SUSTLIVES. Les processus participatifs ont été menés lors de deux ateliers nationaux visant à activer un « Développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agro-biodiversité », et qui ont eu lieu respectivement les 2 juillet et 27 novembre 2024 à Ouagadougou (Burkina Faso) et à Niamey (Niger).

Les ateliers, décrits dans les Livrables 3.3.1 et 3.3.2¹, ont représenté l'étape finale d'un processus d'acquisition de données, de collecte d'expériences et d'analyse qui a pris forme au cours du projet SUSTLIVES, qui s'est enrichi au fil du temps par les résultats obtenus et qui a finalement été résumé et mis en œuvre dans l'activité 3.3.

L'activité 3.3 « Développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agrobiodiversité » est partie de l'analyse de la présence des NUS dans les cadres conceptuels de référence et dans les documents de politique nationale et internationale (présentés dans le rapport sur les politiques et cadres réglementaires actuels sur les NUS au Burkina Faso et au Niger – Activité 3.1 du projet SUSTLIVES) et a été enrichie et mise à jour par une analyse détaillée des lois et réglementations qui posent les bases opérationnelles du système semencier formel au Burkina Faso et au Niger. Suite à cette première étape, basée sur la connaissance et l'expérience de la situation réelle concernant la disponibilité des semences NUS, une série de domaines d'expertise prioritaires ont été identifiés sur lesquels travailler pour ouvrir la voie à l'utilisation durable de ces ressources importantes :

- Créer un environnement politique propice à l'adoption des NUS ;
- Faciliter la création de nouvelles chaînes de valeur intrinsèquement liées aux contextes territoriaux locaux et aux mécanismes de marché favorables ;
- Améliorer la gestion des connaissances ;
- Soutenir une utilisation durable sur le terrain.

Ces domaines prioritaires ont été portés à l'attention des parties prenantes lors des deux ateliers nationaux, où ils ont été discutés, modifiés et validés. En outre, pour chaque domaine d'expertise, les participants ont identifié et voté une série d'actions jugées pertinentes au niveau national pour promouvoir l'adoption et l'utilisation durable des NUS.

Ce document de projet résume la présentation des travaux réalisés aux parties prenantes des deux pays et la validation du plan d'action par les acteurs du secteur semencier.

¹ *Livrable 3.3.1* Rapport sur la première table ronde (atelier) participative de haut niveau sur les NUS au Burkina Faso ; *Livrable 3.3.2* Rapport sur la deuxième table ronde participative de haut niveau sur les NUS au Niger.

Introduction

L'utilisation durable des ressources naturelles et agricoles permet aux systèmes alimentaires de devenir plus inclusifs, durables et efficaces aux niveaux local, national et international. La mission spécifique de l'activité 3.3 du projet SUSTLIVES² est de partager les connaissances sur les avantages de l'agro-biodiversité locale et d'améliorer la production et l'utilisation durables des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture grâce à des mesures efficaces qui traduisent cet objectif primordial, explicitement mentionné à l'article 6 (Utilisation durable des ressources phytogénétiques) du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, au niveau national.

Cette activité a impliqué l'organisation de trois ateliers/tables rondes avec la participation des parties prenantes et des représentants des institutions impliquées dans le secteur des semences et la chaîne de valeur des semences, visant à créer un environnement politique favorable, inclusif et utile pour promouvoir l'utilisation efficace d'une gamme plus large de NUS résistantes et nutritives.

Lors des deux premiers ateliers (le premier atelier de l'activité 3.3 s'est tenu en juillet 2024 à Ouagadougou, Burkina Faso³ et le deuxième atelier s'est tenu fin novembre 2024 à Niamey, Niger⁴), les parties prenantes ont eu l'occasion de s'engager dans des discussions nationales, contribuant à l'élaboration et à la définition d'une série d'actions concrètes à prioriser afin de parvenir à une utilisation durable non seulement des NUS, mais aussi de toutes les autres ressources phytogénétiques menacées par l'érosion génétique.

Ces actions ont été intégrées dans un plan d'action conjoint, visant à fournir des orientations et des lignes directrices, ainsi qu'à suivre les opportunités de mise en œuvre d'une production et d'une utilisation durables des ressources phytogénétiques au Burkina Faso et au Niger, qui a été présenté aux acteurs du secteur semencier des deux pays lors d'un atelier tenu le 9 mai 2025 à Bari, en Italie, et en ligne.

Ce document représente un compte rendu de ce moment important au cours duquel ont été partagés les résultats des deux processus qui se sont déroulés en parallèle dans les deux pays. Ce moment de partage a également été l'occasion d'échanger et de vérifier les similitudes et les différences qui coexistent dans la définition du Plan d'Action Conjoint pour l'utilisation durable des NUS entre les acteurs du secteur semencier des deux pays.

² Le projet SUSTLIVES, financé par l'Union européenne et coordonné par l'Agence italienne de coopération au développement (AICS) et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), est mis en œuvre au Burkina Faso et au Niger (2021-2025) avec pour objectif principal d'utiliser les cultures négligées et sous-utilisées (NUS) pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les moyens de subsistance et les écosystèmes, et accroître la résilience des communautés.

³ https://www.sustlives.eu/wp-content/uploads/2021/02/SUSTLIVES_Livrable-A3.3-Rapport-Atelier-national-Burkina-Faso-2-juliet-2024_CIHEAM-B_rev14082024.pdf

⁴ https://www.sustlives.eu/wp-content/uploads/2021/02/SUSTLIVES_Livrable-A3.3-Rapport-Atelier-Niger.pdf

Organisation de l'atelier

L'activité 3.3 « Développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agrobiodiversité » du projet SUSTLIVES qui vise à générer un environnement politique favorable et inclusif pour promouvoir une utilisation plus large des NUS résilientes et nutritives. Elle a été développée à travers l'organisation de 3 ateliers/tables rondes impliquant les parties prenantes et les représentants des institutions du secteur semencier et de la chaîne d'approvisionnement en semences dans les deux pays.

L'activité 3.3 est partie des contextes nationaux pour identifier des voies communes qui aideront les décideurs nationaux et régionaux à promouvoir l'adoption des NUS dans les plans d'action nationaux et supranationaux en relation avec les domaines clés suivants :

- Étude, diffusion et échange de connaissances et d'informations sur les bénéfices de l'agrobiodiversité locale ;
- Promotion de la sensibilisation, de la conservation, de l'utilisation et de la gestion rationnelle de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture ;
- Promouvoir des chaînes d'approvisionnement qui contribuent à une alimentation saine et à la création de systèmes alimentaires durables, en renforçant la résilience des systèmes agricoles au changement climatique et à d'autres défis émergents avec la participation des femmes et des jeunes.

Les deux premiers ateliers tenus en 2024 à Ouagadougou (Burkina Faso) et Niamey (Niger) ont permis d'identifier des actions concrètes adaptées aux contextes respectifs des pays pour assurer l'utilisation durable des NUS.

Les actions convenues au niveau national et rapportées dans les rapports des deux premiers ateliers ont été incluses dans le *Plan d'action pour l'utilisation durable des NUS dans les pays d'Afrique de l'Ouest afin de lutter contre le changement climatique* (livrable 3.3.3). Le troisième atelier, tenu au CIHEAM Bari, en Italie, a été organisé pour présenter les résultats du travail parallèle à ceux qui ont participé aux ateliers nationaux, pour partager ces résultats avec des experts d'autres contextes nationaux et internationaux, et pour aider à développer une vision commune et partagée des voies de développement potentielles et des actions à mettre en œuvre dans les deux pays dans un avenir proche.

Objectifs et structure de l'atelier

Le troisième atelier a présenté le plan d'action conjoint aux parties prenantes des deux pays, y compris les actions et les priorités convenues au niveau national dans les deux pays. L'objectif de cet atelier final est de partager les actions co-créées en parallèle et de fournir des orientations, des directives et des opportunités de suivi pour la mise en œuvre d'une stratégie supranationale sur l'utilisation durable des ressources phytogénétiques au Burkina Faso et au Niger.

Le Plan d'action pour l'utilisation durable des ressources phytogénétiques dans les deux pays est né d'un processus de co-construction d'actions et de leur priorisation autour de domaines d'expertise spécifiques par les acteurs des filières semencières nationales.

Les actions identifiées étaient la réponse des acteurs nationaux aux obstacles et aux défis liés à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'agriculture et l'alimentation, identifiés en

fonction des contextes nationaux spécifiques et des caractéristiques de chaque pays. Au cours des ateliers nationaux, les perceptions des participants ont été recueillies sur quatre catégories de questions :

1. Défis juridiques, politiques et institutionnels ;
2. Questions techniques et scientifiques ;
3. Distribution et commercialisation de semences de variétés de cultures locales auprès des agriculteurs ;
4. Limitations des ressources.

Afin de mieux accompagner le processus de partage des actions développées en parallèle par les acteurs des deux pays, il a été jugé utile, lors de la première session de l'atelier final, de rappeler de manière critique les résultats du projet, en partageant également les défis rencontrés et les moments de développement du projet au cours desquels les obstacles au développement du secteur semencier et des chaînes d'approvisionnement des NUS que le Plan vise à surmonter sont devenus plus évidents. À partir de l'examen partagé des résultats et des défis de SUSTLIVES, il a également été possible d'identifier des différences et des similitudes par rapport aux goulots d'étranglement identifiés pour les deux pays.

La deuxième session a fourni une présentation synoptique des solutions et actions concrètes développées, identifiées, proposées et classées par ordre d'importance par les acteurs nationaux. Elle a consisté à synthétiser et comparer les actions co-crées par les acteurs nationaux, en suivant la logique suggérée par les domaines d'intérêt suivants :

1. Créer un environnement politique propice à l'adoption du NUS.
2. Faciliter la création de nouvelles chaînes de valeur intrinsèquement liées aux contextes territoriaux locaux et aux mécanismes de marché favorables.
3. Améliorer la gestion des connaissances.
4. Soutenir l'utilisation durable sur le terrain.

Le partage critique et conscient des résultats des processus de co-création et des actions décidées au niveau des pays s'est déroulé avec satisfaction et re-partage des choix faits par tous les participants. Il a donc également atteint l'objectif de valider le Plan d'action NUS, qui peut donc être considéré comme une expression des parties prenantes des pays.

Le partage de chemins parallèles entre les deux pays et les réponses en termes d'actions identifiées et priorisées sont des éléments qui ouvrent la voie au suivi, à la mise en œuvre et à la fourniture d'un appui technique pour assurer ou guider les deux pays vers l'utilisation durable des ressources phytogénétiques à travers deux types d'actions visant à :

- Fournir un appui aux acteurs locaux pour mettre en œuvre des dispositions visant à améliorer la conservation, l'exploration, la collecte, la caractérisation, l'évaluation et la documentation des ressources phytogénétiques (article 5 du Traité international de la FAO), leur utilisation durable (article 6 du Traité international) et les droits des agriculteurs (article 9 du Traité international).
- Poursuivre les activités de suivi et d'appui technique et de renforcement des capacités assurées par le projet dans le domaine de l'utilisation durable des ressources phytogénétiques.

Participants à l'atelier

Le troisième atelier était ouvert à tous les acteurs nationaux concernés, y compris ceux travaillant dans des services ou institutions liés au secteur semencier formel ou au secteur agricole et/ou promouvant une approche agroécologique sur le terrain.

Les participants comprenaient des parties prenantes de toute la chaîne de valeur des NUS qui ont contribué à la co-création et à la définition des priorités d'action du plan, ainsi que des experts nationaux et sectoriels des pays voisins intéressés à participer à une discussion constructive sur l'avenir de la région et de l'Afrique.

L'atelier s'est déroulé sous un format mixte, avec la possibilité de participer, d'intervenir et de suivre les discussions en ligne.

Les listes des participants à l'atelier ont été partagées et discutées avec les collègues de l'Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ) de Ouagadougou et de l'Université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey et ont été encore affinées et peaufinées lors des réunions préparatoires. Les universités ont contacté les institutions par téléphone et ont envoyé les invitations.

L'atelier de restitution et de validation du Plan d'action pour l'utilisation durable des ressources phylogénétiques (NUS) a bénéficié de la large participation des acteurs des secteurs semenciers des deux pays, qui ont contribué à la réflexion conjointe avec leurs expertises et perspectives diverses. L'atelier a bénéficié d'un total de 41 participants. L'événement au format mixte a vu la participation en personne des groupes de travail du CIHEAM Bari et du CNR (11 personnes) et la participation en ligne d'autres partenaires et parties prenantes invités (30 personnes) qui se sont relayés pendant l'événement. La liste de présence de l'Atelier final du 09 mai 2025 est reportée en ANNEXE II.

En raison de problèmes de traduction simultanée, l'heure de début a été retardée d'environ une demi-heure par rapport à l'heure prévue et a initialement rendu l'interaction entre les participants difficile, obligeant certains intervenants à se joindre à des heures alternées. La phase de restitution et de validation du plan d'action conjoint des deux pays a débuté en fin de matinée, après que les problèmes techniques aient été surmontés, et s'est poursuivie jusqu'à l'après-midi.

Pour l'organisation de l'atelier, tous les détails logistiques et organisationnels ont été pris en charge par le groupe de travail du CIHEAM Bari sous la supervision de la responsable de l'activité 3.3, Jenny Calabrese, et du chef du projet, Hamid El Bilali.

Résultats de l'atelier final de l'activité 3.3

L'atelier final de l'activité 3.3 a été conçu pour mettre en évidence les points communs et les différences qui influencent l'utilisation durable des ressources phytogénétiques dans les contextes nationaux du Niger et du Burkina Faso, partager les actions décidées au niveau national entre les deux pays et assurer une participation active aux futures collaborations dans un cadre supranational.

L'implication des partenaires et de toutes les parties prenantes a créé un environnement inclusif, stimulé un dialogue ouvert et contribué à générer un langage commun.

Cela a permis de valider l'identification des éléments clés qui ont été reconnus comme centraux et valables au niveau supranational. Sur cette base, des priorités d'action communes ont également été partagées et consolidées, utiles pour promouvoir des projets communs et de futures actions concrètes pour l'utilisation durable des ressources génétiques locales.

Hormis un retard initial dû à des problèmes techniques de connexion, la journée s'est déroulée conformément à l'ordre du jour reporté en *Annexe I. ORDRE DU JOUR*.

L'atelier s'est ouvert par un discours de bienvenue de Claudio Bogliotti, coordinateur scientifique du projet SUSTLIVES, qui a transmis les salutations du directeur, Maurizio Raeli. Dr Bogliotti a souligné l'importance du projet SUSTLIVES dans le contexte de la coopération en matière de recherche et a exprimé ses meilleurs vœux pour le travail à réaliser lors de l'atelier, se réservant le droit de prendre la parole plus tard dans la journée.

Après Dr Bogliotti, c'est Dr Hamid El Bilali, chef du projet, qui a proposé d'animer la séance compte tenu des problèmes techniques qui empêchaient actuellement la traduction simultanée.

Dr El Bilali a ensuite cédé la parole à Filippo Acasto, coordinateur du projet SUSTLIVES à l'Agence italienne de coopération au développement (AICS) à Ouagadougou.

Dr Acasto a souhaité à nouveau la bienvenue à tous les participants, saluant leur engagement continu et les résultats obtenus avec SUSTLIVES. Il les a encouragés à partager à nouveau leurs idées lors de l'atelier afin d'ouvrir la voie à de futures collaborations, soulignant la valeur de l'approche participative du projet et insistant sur l'importance, à ce stade de son développement, de traduire les résultats en actions concrètes à développer et à planifier dans un avenir proche.

Après les présentations initiales, la journée a débuté par une série de présentations qui ont permis de connaître individuellement les participants à l'atelier, notamment leurs affiliations, leurs pays d'origine et leurs rôles au sein du secteur semencier ou du projet.

Dr Jenny Calabrese, responsable de l'activité 3.3, a ensuite passé quelques mots sur les titres des deux séances de travail puis a rapidement expliqué le sens de la première séance.



Figure 1 : Un extrait du discours d'introduction de Filippo Acasto (AICS), coordinateur du projet SUSTLIVES

La première session vise au partage transactionnel d'actions pour répondre aux besoins identifiés au niveau national, sur la base de l'état actuel des connaissances et de l'expérience acquises lors de la mise en œuvre de SUSTLIVES, qui seront considérées comme des hypothèses utiles pour initier de futurs travaux collaboratifs.

Session I : Les résultats et les défis rencontrés dans le projet SUSTLIVES : une analyse pour les actions futures au Burkina Faso et au Niger

La première session a été conçue pour résumer les expériences et les défis liés aux NUS qui ont influencé la priorisation des actions visant à répondre aux besoins urgents de promotion de l'utilisation durable des RPGAA, en s'appuyant sur l'expérience du projet SUSTLIVES. Ce partage avec les partenaires du consortium a été jugé utile pour stimuler une réflexion plus approfondie sur les priorités et actions identifiées. De plus, cette session a servi à partager le parcours et les résultats de SUSTLIVES avec les autres participants de l'atelier qui n'ont pas eu l'occasion de participer à toutes les nombreuses actions du projet, en partageant ses processus et ses perceptions.

Ainsi, lors de la première séance de l'atelier final, les résultats du projet ont été synthétisés et les difficultés opérationnelles rencontrées dans la réalisation des actions ont été partagées. Cela a stimulé une analyse critique des résultats obtenus, ainsi qu'une réflexion sur les défis qui restent à relever pour l'utilisation durable des ressources phylogénétiques.

L'analyse partagée des résultats et des défis rencontrés lors de SUSTLIVES a mis en évidence les différences et les similitudes entre les contextes des deux pays, ainsi que les goulots d'étranglement identifiés pour le développement du secteur semencier et des chaînes d'approvisionnement liées aux NUS.

À la fin de la première session, les expériences et les défis de la gestion durable des semences des NUS étaient évidents pour tous les participants.

Les premières interventions ont concerné le partage et la gestion des connaissances dans le projet SUSTLIVES.

Le premier discours sur la gestion des connaissances a été prononcé par le professeur Pasquale De Muro, Université Roma Tre, qui a rapporté son expérience de projet en relation avec l'élaboration du plan de formation et de partage des connaissances.

Son discours, plutôt que de se concentrer sur les résultats du projet, qui auraient fait l'objet d'interventions ultérieures, s'est concentré sur les défis, rapportés dans la Figure 3, que la mise en œuvre du Plan de formation impliquait. Les défis impliquaient des aspects épistémologiques, cognitifs, sociaux et institutionnels et, après avoir été partagés avec les partenaires de l'action, ils ont fortement influencé le plan de travail de formation. Le plan de formation a donc adopté une approche de co-construction du contenu de la formation, s'appuyant sur une approche de partage des connaissances pour éviter la transmission de connaissances codifiées et inadaptées ou utiles qui négligeaient les connaissances paysannes et locales sur les NUS. Un autre défi était la volonté de réaliser une évaluation participative des besoins de formation. Ce type de processus nécessite du temps et des ressources, et il était très difficile de l'adapter au délai et aux ressources nécessairement limités du projet. Heureusement, grâce à la compréhension entre les partenaires responsables de l'activité, il a été possible d'obtenir un résultat positif, grâce notamment à la volonté de partager le travail jugé utile et nécessaire aux objectifs du projet. Les deux autres défis, social et institutionnel, sont liés à la complexité inhérente au projet SUSTLIVES, qui implique de travailler à de nombreux niveaux d'intervention et avec tous les principaux acteurs institutionnels. Le défi social consistait à identifier les besoins de formation de nombreux acteurs, pas seulement des agriculteurs, qui représentaient tous des besoins et des visions différents. Le défi institutionnel était de concilier les points de vue, les perceptions et donc les besoins de formation découlant des différents rôles et fonctions au sein du secteur agricole et semencier et qui sont le résultat de dynamiques de rôles et de pouvoir extrêmement complexes.

Voici les défis qui restent à relever en matière de gestion des connaissances. Ces défis doivent être pris en compte lors de la mise en œuvre des actions prioritaires par les parties prenantes des deux pays.



Figure 2 : Prof. Pasquale De Muro dans un moment de son discours

«Formation et renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur»: **défis ex-ante**

- 1. Défi épistémologique.** Formation ou partage des connaissances?
Biais possible: négliger les connaissances tacites (locales, endogènes) (par exemple les savoir paysannes) et superposer les connaissances codifiées (formalisées) (science → agriculteurs; Nord → Sud)
- 1. Défi cognitif:** «évaluation participative des besoins de formation»
 1. Défi de l'évaluation participative: ressources, temps, relations de pouvoir
 2. Comprendre les «besoins» de formation ou les connaissances antérieures?
- 2. Défi social.** «Les formations s'adresseront à trois groupes différents d'acteurs:
 - 1) ... chercheurs ... étudiantes ... ; 2) les agents de la chaîne de valeur ... ; 3) représentants de la société civile ... »
 Hétérogénéité des besoins, connaissances antérieures, intérêts, compétences ... entre les groupes et au sein des groupes
- 3. Défi institutionnel.** De nombreux et hétérogènes parties prenantes avec intérêts et influences diversifié
Dynamique institutionnelle et de pouvoir complexe

Figure 3 : Les défis du Plan d'Analyse des Besoins de Formation dans une présentation de Pasquale De Muro - Université Roma Tre

Les deux interventions suivantes portent sur les travaux de formation menés au Burkina Faso et au Niger.

La présentation de Dr Zakaria Kiebre a décrit l'expérience et les résultats obtenus au Burkina Faso par l'Université Joseph Ki-Zerbo. Très détaillée, elle a illustré les activités menées au Burkina Faso dans le cadre du projet. Le projet s'articulait autour de deux composantes principales, qui constituaient également les principaux objectifs de l'activité :

- Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs de la chaîne de valeur des NUS au Burkina Faso ;
- Produire de nouvelles connaissances scientifiques pour soutenir les opérations et l'innovation au sein de cette même chaîne de valeur.

Pour la composante 1, Renforcement des capacités des acteurs, trois formations principales ont été organisées en 2023 : Techniques de production des NUS ; Pratiques agroécologiques appliquées aux NUS ; Pratiques de post-récolte et de transformation des NUS.

La sélection des participants s'est basée sur une cartographie des parties prenantes et de leurs intérêts, et la participation a été planifiée et diversifiée en fonction de la pertinence des sujets pour chacun.

Pour la composante 2, à savoir la production de connaissances scientifiques, l'objectif principal était de combler les lacunes en matière de connaissances afin de soutenir concrètement les opérations et l'innovation dans le domaine des NUS et l'activation des chaînes de valeur associées.

Le calendrier de recherche a été défini en adoptant trois points d'entrée différents :

1. Cartographie des étudiants déjà actifs sur les sujets des NUS (niveaux master et doctorat), avec une sélection basée sur l'adéquation entre les sujets développés à un niveau personnel et les priorités du projet.
2. Recrutement via des activités opérationnelles planifiées (par exemple, activité 1.3, sur la multiplication et la distribution des semences des NUS, avec des essais dans 11 villages et 2 sites expérimentaux) par l'attribution de stages et/ou de thèses avec des phases de discussion et de publication des résultats.
3. Collaborations avec des partenaires locaux (par exemple, l'Université de Bobo-Dioulasso) pour le recrutement et l'encadrement d'activités de recherche sur des thèmes spécifiques (par exemple, les calendriers saisonniers).

Les besoins de recherche ainsi identifiés ont ensuite été complétés par d'autres thématiques issues des travaux de terrain, qui ont généré des demandes de caractérisation biochimique, nutritionnelle et microbiologique des produits transformés en vue de leur valorisation et de leur commercialisation.

Ces activités ont impliqué des acteurs locaux tels que :

- Les universités du Burkina Faso et de Niamey (par exemple, l'Université Joseph Ki-Zerbo), des institutions telles que l'INERA, le CNRST, etc.
- Des ONG et réseaux locaux tels que ACRA ;
- Des collaborations transdisciplinaires entre le monde universitaire, les transformateurs et les producteurs.

Par conséquent, les travaux menés au Burkina Faso ont répondu à des besoins concrets sur le terrain, en intégrant avec succès la formation pratique et la recherche, en valorisant la diversité des acteurs et en développant une approche conforme aux principes agroécologiques.



Figure 4 : Début de la présentation de Dr. Zakaria Kiebre de l'Université Joseph Ki-Zerbo

La troisième présentation a été faite par Prof. Iro DAN GUIMBO de l'Université Abdou Moumouni, qui a présenté le thème « Partage et gestion des connaissances dans le cadre du projet SUSTLIVES : Formation des acteurs de la chaîne de valeur des NUS au Niger ». Il a présenté un aperçu clair et structuré des activités menées par le groupe de travail nigérien sur les deux principaux volets de l'action.

Pour le volet visant à renforcer les capacités de recherche et d'innovation des acteurs impliqués dans la valorisation des NUS, les activités ont été menées selon une procédure comprenant les étapes suivantes :

- Identification des acteurs et de leurs besoins de formation, réalisée avec le soutien de l'Université Roma Tre ;
- Conception et planification des sessions de formation (durée, contenu, public cible) ;
- Recrutement de formateurs experts (chercheurs, techniciens) ;
- Sélection de bénéficiaires directs capables de diffuser les connaissances auprès d'autres acteurs ;
- Production de supports de formation, animation de sessions en présentiel et sur le terrain.

Les modules de formation suivants ont été mis en œuvre :

- Itinéraires techniques de production (manioc, patate douce, voandzou)
- Pratiques agroécologiques (compostage, bokashi, gestion de la fertilité)
- Normes et certification des produits
- Marketing, implication des PME et des organisations paysannes
- Entrepreneurat rural, avec un accent sur les femmes et les jeunes
- Biodiversité, sécurité alimentaire, nutrition et gastronomie locale

Les formations ont été suivies par 227 participants, dont 93 femmes. Les bénéficiaires ont affiché un niveau de satisfaction élevé (100 %), notamment en ce qui concerne les formations sur le manioc et la patate douce, la production de compost, la gestion des ravageurs et les biopesticides. Les cours ont bénéficié de la participation active et volontaire de nombreuses organisations (ONG, PME, collectivités locales, services techniques), telles que l'ONG Karkara, Agri Focus, les universités locales, l'INRAN, etc.

Pour le volet 2, Production de connaissances – Mémoires et thèses, qui visait à combler les lacunes en matière de connaissances par une production scientifique (thèses de master et de doctorat) axée sur les besoins réels du développement des NUS, une série de sujets liés au programme de master et aux thèses de doctorat ont été identifiés. Plus précisément, les sujets suivants ont été identifiés pour chaque niveau de formation :

- Master en agronomie :
 - 15 sujets agronomiques
 - 9 sujets socio-économiques
 - 3 sujets sur la transformation et la valorisation
- Thèse de doctorat :
 - Agronomie : Optimisation de la productivité du manioc et de la patate douce
 - Socio-économie : Le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire dans les communes de la région de Dosso.

La présentation a souligné l'importance d'adopter une approche permettant l'intégration de la formation technique et de la recherche, en mettant l'accent sur la formation pratique sur le terrain et la participation active des acteurs locaux. Cette approche répond à la nécessité de diffuser les connaissances au niveau local.

1. Objectif et démarche de mise œuvre de l'activité 22

Objectif: Renforcer les capacités de recherche et d'innovation des acteurs sur les chaînes de valeur des cultures négligées et sous-utilisées au Burkina Faso et au Niger.

Démarche

1- Evaluation participative des besoins de formation et de renforcement des capacités

- Identification des thèmes des sessions de formation;
- Identification des groupes cibles;
- Détermination de la durée de chaque session de formation.

2- Déroulement de formation et de renforcement des capacités

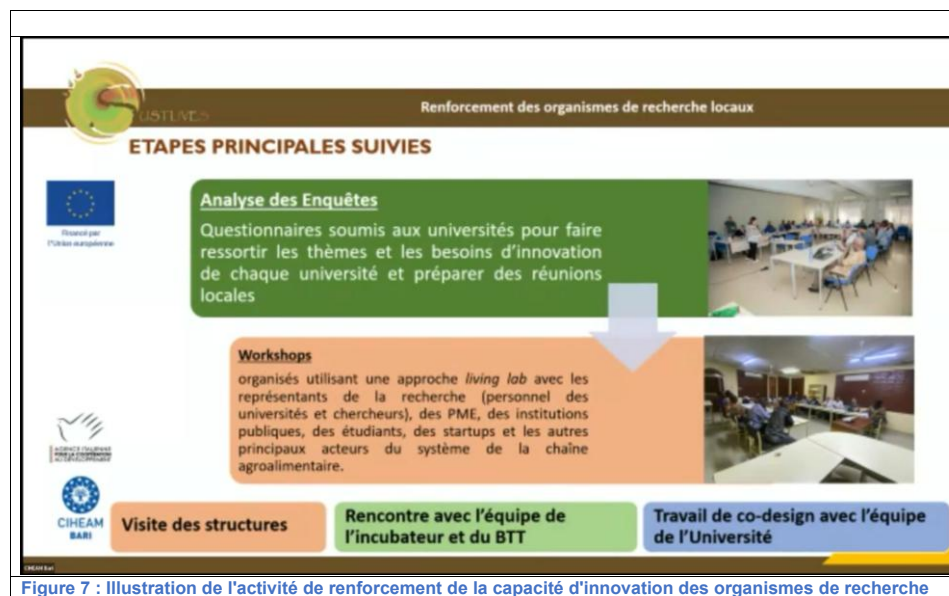
- Identification des formateurs (Chaque module);
- Identifications des bénéficiaires
- Préparation des supports de formation;
- Déroulement de la formation.

ROMA TRE **UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI**

Figure 5 : Début de la présentation de Prof. Iro Dan Guimbo de l'Université Abdou Moumouni



Figure 6 : Un extrait du discours de Dr Annarita Antonelli du CIHEAM Bari



La session sur le transfert de connaissances s'est conclue par une présentation de Dr Annarita Antonelli, qui a abordé le renforcement des capacités universitaires en matière de transfert de technologie au Niger et au Burkina Faso. Cette activité avait deux objectifs principaux : renforcer le rôle des universités dans leur « troisième mission » : l'ouverture à la société et la diffusion de l'innovation ; promouvoir l'entrepreneuriat et motiver les jeunes et les femmes à promouvoir les espèces négligées et sous-utilisées (NUS).

Pour atteindre ces deux objectifs, plusieurs activités ont été menées. La première consistait à élaborer un modèle de transfert de technologie. Cette activité a été menée en collaboration avec les universités des deux pays, impliquant les bureaux de transfert de technologie et les incubateurs universitaires, même s'ils en étaient encore à leurs débuts. Plusieurs sessions ont été organisées pour impliquer directement les acteurs locaux, comme indiqué ci-dessous :

- Des ateliers participatifs (approche Living Lab) avec les acteurs locaux (entreprises, étudiants, institutions, etc.).
- Des visites de terrain pour recueillir les besoins et co-construire le modèle.
- Une formation intensive de 10 jours à Bari pour les responsables d'incubateurs, leur permettant d'acquérir une expérience technique et pratique.

Ces expériences ont donné lieu à la production d'un document proposant une analyse théorique et contextuelle des écosystèmes d'innovation au Niger et au Burkina Faso, et proposant six modèles pratiques de transfert de technologie, en fonction du niveau de développement des bureaux de transfert de technologies.

Une autre activité consistait à soutenir les startups locales. Les startups ont été sélectionnées à la suite d'un appel à propositions ouvert. Un programme d'accompagnement personnalisé a été lancé pour les startups lauréates, comprenant :

- Une analyse des besoins et un diagnostic initial ;
- Deux sessions de formation en ligne et une session de formation en présentiel ;
- Un prix d'accompagnement au développement pour le projet lauréat.

Les startups sélectionnées étaient majoritairement dirigées par des femmes et des jeunes, et les projets entrepreneuriaux portaient sur le moringa, la patate douce, le manioc et l'oseille. L'accompagnement des startups comprenait également des activités de formation collaboratives avec les équipes locales.

Lors de sa présentation, Dr Antonelli a également évoqué certaines difficultés rencontrées lors du travail conjoint. L'une d'elles résidait dans les différents niveaux de maturité des bureaux de transfert de technologies des universités. Un autre élément de complexité résidait dans le manque d'homogénéité entre les projets et les startups (idées, capacités opérationnelles, expérience), et un dernier défi résidait dans la nécessité d'adapter les outils et les approches à des contextes spécifiques pour une future deuxième phase du programme.

L'activité a contribué à renforcer les capacités des universités et à créer un écosystème propice à l'innovation locale, grâce au soutien aux startups prometteuses et à la promotion d'un modèle de transfert de technologies appliqué aux NUS.

Après une brève pause pour prendre une photo des participants à l'atelier, la session s'est poursuivie par des présentations sur les activités liées à la promotion et au renforcement des chaînes d'approvisionnement. La première présentation, faite par Dr Eleonora De Falcis, portait sur l'activité 2.1 du projet SUSTLIVES, axée sur l'analyse participative des chaînes de valeur et des marchés des NUS au Burkina Faso et au Niger. Elle a débuté par la présentation des objectifs de l'activité : analyser les chaînes de valeur et les marchés des NUS dans les deux pays afin de mieux comprendre le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et d'identifier les opportunités, les obstacles et les interventions possibles ; soutenir le développement des chaînes de valeur par une approche participative, tenant également compte de la dimension de genre.

L'approche méthodologique reposait sur une adaptation de la méthode « Évaluation rapide des marchés » (Bioversity-IFAD), divisée en cinq phases :

1. Sélection participative des cultures et des sites.
2. Examen des données secondaires et entretiens préliminaires avec des experts.
3. Collecte de données de terrain qualitatives et quantitatives tout au long de la filière (agriculteurs, transformateurs, commerçants, consommateurs).
4. Analyse des données et identification des problèmes, opportunités et recommandations.
5. Ateliers de validation avec les parties prenantes pour partager les résultats et promouvoir l'appropriation collective des filières.

Les principaux résultats sont communs aux deux pays, le Burkina Faso et le Niger, et mettent en évidence une série de causes sous-jacentes à l'échec du développement de filières fondées sur les NUS. Voici quelques causes courantes :

- Des filières faiblement structurées, avec des acteurs agissant de manière isolée.
- Une production et une productivité faibles, avec des pertes importantes tant au champ que pendant la transformation.

- De fortes fluctuations de prix et un manque de stockage, ce qui oblige à des ventes immédiates après la récolte.
- Un manque d'information parmi les parties prenantes (par exemple, sur les prix du marché).
- Les consommateurs apprécient les NUS, mais leur qualité et leurs prix variables limitent leur utilisation régulière.
- Un fort potentiel de transformation, souvent porté par les femmes, mais avec peu de soutien technique et structurel.

Des différences entre les pays ont également été identifiées. Par exemple, au Burkina Faso, les producteurs semblent générer une valeur ajoutée plus élevée, mais leur rentabilité réelle est faible en raison de coûts non comptabilisés (main-d'œuvre, crédit, etc.). Au Niger, en revanche, le marché du moringa semble plus développé, mais il est également plus concentré entre les mains d'une minorité et caractérisé par des grossistes exerçant une influence significative sur la formation des prix.

L'analyse a permis de formuler quelques recommandations clés : renforcer l'approvisionnement en intrants agricoles, spécifiques (semences) et non spécifiques (biofertilisants, biopesticides) ; surmonter les obstacles économiques et informationnels tout au long de la chaîne d'approvisionnement ; adopter une approche holistique : aborder chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement (production, transformation, commercialisation) ; renforcer le rôle des femmes, notamment dans le secteur de la transformation ; partager les meilleures pratiques et adapter les solutions aux spécificités locales.

Les résultats de l'activité incluent également des actions concrètes mises en œuvre en collaboration avec d'autres parties prenantes :

- ONG Mani Tese (Burkina Faso) : soutien aux groupements de femmes actives dans la transformation (par exemple, confitures, produits NUS).
- Slow Food : renforcement des micro-unités de transformation.
- Plateformes numériques (SIMAgri au Burkina Faso, RECA au Niger) : intégration des prix des NUS pour réduire l'asymétrie d'information.
- Sélection participative des semences d'amarante.

L'analyse de la chaîne d'approvisionnement a permis de construire une vision commune des filières NUS des deux pays. Elle a également permis d'identifier les actions prioritaires pour renforcer les chaînes de valeur et stimuler la collaboration, l'appropriation et les échanges entre les acteurs locaux, en mettant l'accent sur le rôle des femmes et la contextualisation des solutions.

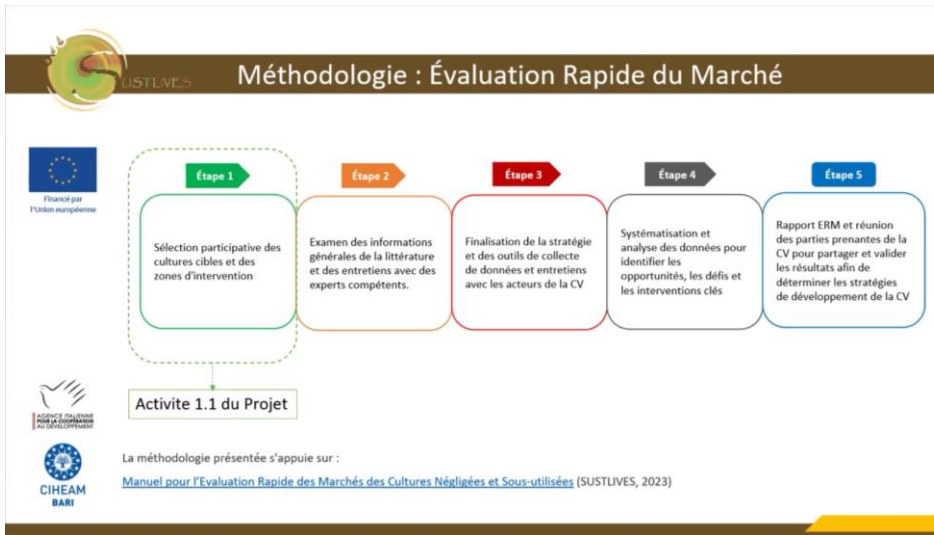


Figure 8 : Un extrait du discours de Eleonora De Falcis (ABC) sur l'analyse participative des chaînes de valeur et des marchés des NUS



Figure 9 : Moussa Billy Nebie (UJKZ) lors de son discours sur l'analyse des chaînes de valeur sensible au genre au Burkina Faso

II. Retour d'expérience sur l'utilisation de la méthodologie(1/3)

☐ Avantages de l'application de la méthodologie

- **Méthodologie très pratique selon les acteurs;**
- **Permet une meilleure visibilité des inégalités de genre;**
- **Méthodologie très participative;**
- **Facilite le rapprochement des points de vue des acteurs ;**
- **Facilite la conception des interventions plus inclusives;**
- **Etc.**

Logos: SUSTLIVES, Financé par l'Union européenne, AGENCE GLOBALE POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, CIHEAM BARI

Figure 10 : Burkina Faso, retour d'expériences sur l'utilisation de la méthodologie sensible un genre.



Figure 11 : Issoufou Oumarou Haladou, Université Dicko Dankoulodo de Maradi, lors de son discours sur l'expérience du Niger sur l'application de la méthodologie de l'analyse des chaînes de valeur sensible au genre : cas du moringa

La présentation d'Eleonora De Falcis a été suivie de deux présentations, l'une pour le Burkina Faso et l'autre pour le Niger, qui ont décrit la mise en œuvre de l'action au niveau des deux pays et ont ajouté un élément pertinent visant à mettre en évidence les aspects liés au genre dans l'analyse des chaînes d'approvisionnement.

Moussa Billy Nebie, de l'Université Joseph Ki-Zerbo, a illustré l'application de la méthodologie d'analyse des chaînes de valeur sensible au genre au Burkina Faso, en se concentrant sur deux moments clés : l'atelier national et les résultats relatifs à la chaîne d'approvisionnement du moringa.

L'atelier national a réuni des acteurs de toutes les étapes des chaînes d'approvisionnement (producteurs, transformateurs, consultants, commerçants, etc.), qui ont participé à la définition des concepts clés (genre, performance inclusive des entreprises) et à la présentation de deux principaux outils d'analyse :

1. Analyse des responsabilités tout au long de la chaîne de valeur.
2. Analyse des contraintes.

Au cours de l'atelier, deux groupes de travail ont été constitués : l'un pour le moringa et l'autre pour l'oseille de Guinée. La compilation indépendante des tableaux d'analyse a été suivie d'une discussion plénière et d'une validation collective des résultats.

La présentation a fourni un exemple des résultats de l'analyse de la filière moringa, ce qui a permis d'identifier les principales contraintes, causes et actions à mettre en œuvre. Les principales contraintes rencontrées lors de la phase de production sont l'accès limité à la terre (notamment pour les femmes), la faible productivité et la taille limitée des surfaces cultivées. Cette situation est due à des contraintes socioculturelles et au faible niveau d'application des lois foncières. Les actions

proposées pour pallier ces lacunes comprennent : faciliter l'accès des femmes à la terre et faire respecter la législation existante.

D'autres problèmes découlent de l'accès aux intrants de production, en raison de l'accès limité au crédit, de la rareté des semences et de la disponibilité réduite des matières premières. Une solution pourrait résider dans la création et la mise en œuvre de systèmes de microfinance adéquats.

La phase de commercialisation, en revanche, souffre d'un manque d'infrastructures de stockage et d'un accès limité au crédit, ce qui se traduit par une offre irrégulière. La faible représentation des femmes parmi les grossistes est un facteur important.

Le développement de la phase de transformation est fortement entravé par le manque d'équipements et de technologies adéquats, ce qui entraîne de faibles rendements et une qualité médiocre du produit transformé. Dans ce cas, un accès facilité au financement et la mise en œuvre de systèmes de promotion de la recherche et de l'innovation pourraient surmonter ces obstacles au développement de la chaîne d'approvisionnement.

Les parties prenantes ont salué l'approche méthodologique adoptée et l'ont jugée pratique, participative et capable de favoriser la compréhension des inégalités de genre, car elle stimule le dialogue entre les parties prenantes et permet la planification d'interventions plus inclusives. Cependant, la méthodologie a été jugée « élitiste », car elle nécessite une expertise technique qui n'est pas toujours disponible au niveau national.

Des problèmes critiques ont été identifiés lors de sa mise en œuvre, notamment le manque de données ventilées par sexe, l'existence de normes socioculturelles rigides, la faible participation des femmes aux organes de gouvernance et l'accès inégal aux ressources, aux services et aux opportunités.

Ces problématiques critiques, communes à l'ensemble du secteur agricole, sont affectées par des politiques agricoles et commerciales peu sensibles au genre et sont exacerbées par une mauvaise coordination intersectorielle (agriculture, formation, etc.).

Certaines mesures correctives pourraient être mises en œuvre à l'avenir, telles que :

- Renforcer la collecte et l'analyse de données ventilées par genre.
- Renforcer les capacités techniques des chercheurs et des opérateurs des chaînes d'approvisionnement afin d'intégrer une perspective de genre.
- Promouvoir le leadership et l'entrepreneuriat féminins, améliorer l'accès à la terre, à la technologie et à l'information.
- Introduire des réformes politiques et institutionnelles pour intégrer le genre dans les politiques agricoles, commerciales et industrielles.
- Évaluer systématiquement l'impact des programmes et des politiques sur les femmes et les hommes dans les chaînes d'approvisionnement.

La présentation finale sur l'analyse de la chaîne d'approvisionnement sensible au genre a été faite par Issoufou Oumarou Haladou, de l'Université Dicko Dankoulodo de Maradi, au Niger.

L'atelier sur l'application de la méthodologie d'analyse de genre aux chaînes de valeur du moringa et de l'oseille de Guinée au Niger a duré une demi-journée et s'est articulé autour de trois parties principales :

1. Présentation de la méthodologie et synthèse des éléments clés de l'analyse de genre (rôles, responsabilités, niveaux d'implication et contraintes d'accès aux ressources).

2. Division en deux groupes de travail, l'un sur le moringa et l'autre sur l'oseille de Guinée.
3. Analyse participative des résultats de l'analyse et des études de terrain afin d'identifier les besoins de formation des formateurs, à discuter, valider et intégrer.

Les résultats pour la chaîne d'approvisionnement du moringa peuvent être résumés comme suit :

Concernant les rôles et responsabilités de chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement, il a été constaté que les phases d'approvisionnement en intrants et de commercialisation sont dominées par les hommes et les femmes adultes. En revanche, la phase de production implique des hommes, des femmes, et même des jeunes des deux sexes. La transformation est majoritairement assurée par les femmes adultes, tandis que la phase de distribution/vente est dominée par les femmes, adultes comme jeunes.

Les principales contraintes identifiées pour la phase d'approvisionnement en intrants concernent la faible capacité d'approvisionnement en semences (hommes adultes) et le dysfonctionnement de la chaîne d'approvisionnement, caractérisé par une mobilité limitée (femmes adultes). Pour la phase de production, les limitations découlent d'un accès limité aux intrants, notamment aux ressources en eau, mais aussi au crédit. La production est également affectée par les dégâts causés par les animaux errants et par les limitations résultant d'une formation insuffisante et d'une assistance technique insuffisante.

La commercialisation est affectée par les limitations de transport et la faible diffusion des informations sur le marché (hommes). De plus, les contraintes socioculturelles réduisent la mobilité des femmes, et pour les jeunes, les prix sont bas en raison d'une mauvaise organisation. La périssabilité du produit, le besoin d'équipement et de formation, l'analphabétisme des femmes, ainsi que la méconnaissance des techniques modernes, constituent les principales contraintes à la transformation du produit. Par conséquent, les ventes sont principalement saisonnières, avec peu de contrôle sur les pratiques de stockage et de conditionnement, la périssabilité étant une contrainte récurrente.

Les participants ont été invités à évaluer la méthodologie adoptée et ont identifié comme points forts la mise à disposition et l'adoption d'outils pratiques (tableaux sur les contraintes et les rôles) à des fins d'analyse, ainsi qu'une approche participative permettant d'enrichir les données issues des études de terrain.

Parmi les points critiques rencontrés figuraient la confusion initiale concernant les tranches d'âge (hommes/femmes adultes, jeunes) et le temps disponible pour l'analyse jugé insuffisant (une demi-journée trop courte). Les participants ont évoqué la nécessité de renforcer les compétences en analyse de genre dans les chaînes d'approvisionnement.

Par conséquent, ils ont recommandé d'allonger la durée de l'étude afin d'approfondir l'analyse et d'intégrer systématiquement une perspective de genre dans les analyses des chaînes de valeur, en clarifiant au préalable les références aux critères d'âge et aux catégories sociales. Ils ont également évoqué la nécessité de développer différents outils de collecte de données adaptés aux différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement et d'utiliser les résultats pour orienter les décisions et les politiques en faveur de chaînes d'approvisionnement plus équitables et durables.

Après la présentation, place aux questions et aux approfondissements.

Habou Ada Mahamane (Agri Focus) a contribué aux présentations précédentes et, après avoir présenté son organisation, a souligné le lien étroit entre la sécurité alimentaire et la durabilité et la valorisation des filières agricoles locales. Il a insisté sur l'importance des processus de transformation et de commercialisation, maillons essentiels pour permettre aux femmes de mieux se positionner sur le marché, de générer des revenus et de renforcer leur rôle socio-économique. Forte de son expérience universitaire et de recherche, elle a souligné l'importance de la chaîne de valeur dans des contextes comme celui de Maradi, où certains produits locaux présentent également des caractéristiques nutritionnelles importantes. Enfin, elle a posé une question pertinente : pourquoi les feuilles précuites ou cuites (notamment le Moringa) n'ont-elles pas été prises en compte dans l'analyse de la chaîne de valeur ? Il s'agit en effet d'un produit au potentiel important qui mérite une plus grande attention dans les analyses et les stratégies de valorisation.

La première réponse est venue d'Issoufou Oumarou Haladou. Il a remercié tous les intervenants pour leur intérêt pour les présentations et a répondu que l'analyse n'avait pas été réalisée à Maradi, où ce produit est commercialisé. L'analyse a été menée dans des zones très spécifiques du Niger, notamment dans les bas-fonds, avec une attention particulière aux zones d'intervention directe du projet SUSTLIVES. Dans ces zones, le principal marché est celui des feuilles vertes de moringa. Dans la région de Maradi, les feuilles sont commercialisées après cuisson, mais il ne s'agissait pas d'une analyse nationale et aurait probablement révélé la même situation.

Eleonora De Falcis (Alliance Bioversity - CIAT) a précisé que, dans l'analyse menée au Burkina Faso, la poudre de feuilles de moringa séchées était considérée comme le produit principal, car elle était la plus utilisée dans les sites d'étude. Elle a toutefois précisé que d'autres produits sur le marché n'étaient pas exclus : le rapport contient d'ailleurs une liste plus complète des produits identifiés. Le choix de se concentrer sur la poudre de moringa était principalement motivé par la taille du projet et la nécessité d'analyser les coûts d'un produit prioritaire.

Billy Nebie a fait remarquer que, quoi qu'il en soit, il serait erroné de supposer que les femmes devraient se spécialiser uniquement dans certains maillons de la chaîne de valeur (feuilles cuites) pour surmonter les difficultés d'accès à la terre. Il a souligné que cette approche risque de renforcer les inégalités entre les sexes. L'objectif devrait plutôt être de promouvoir l'accès des femmes à la terre et de supprimer les obstacles qui limitent leur pleine participation à tous les maillons de la chaîne de valeur, renforçant ainsi leur autonomisation et améliorant leur performance globale.

Après ce dernier commentaire, la deuxième séance de l'atelier a débuté, consacrée à la présentation du Plan d'action pour l'utilisation durable des NUS.

Session II : le Plan d'action pour l'utilisation durable des NUS dans les pays d'Afrique de l'Ouest afin de lutter contre le changement climatique

La session a été introduite par G. J. Calabrese, responsable de l'Activité 3.3, qui a conduit à l'élaboration du Plan d'action pour l'utilisation durable des NUS dans les pays d'Afrique de l'Ouest afin de lutter contre le changement climatique.

Les remarques introductives visaient à illustrer les résultats des deux ateliers nationaux organisés dans le cadre du projet, l'un au Burkina Faso (novembre 2024) et l'autre au Niger (mars 2025), et à expliquer comment ceux-ci ont contribué à définir des axes d'action prioritaires dans des domaines d'expertise spécifiques visant à promouvoir l'utilisation durable des NUS. Grâce à la collaboration avec des partenaires locaux, la session a attiré une large participation d'experts et d'opérateurs du secteur semencier, notamment des acteurs institutionnels, des techniciens, des chercheurs, des organisations et des représentants du marché des semences. Au total, 57 experts ont participé aux ateliers de Ouagadougou et 44 à Niamey, contribuant à l'évaluation des actions et à la définition des priorités.

La présentation a également résumé la structure et l'organisation des ateliers.

Chaque atelier était structuré en trois sessions complémentaires. La première session a présenté l'état des lieux du système semencier du pays, incluant les secteurs formel et informel, en mettant l'accent sur la disponibilité, la qualité et la réglementation des semences. Divers acteurs et expériences ont été invités à partager leurs résultats, leurs défis et leurs points critiques.

La deuxième session a été axée sur la discussion des résultats et des expériences tirés de la mise en œuvre du projet SUSTLIVES, ainsi que d'autres expériences menées dans les deux pays, et a offert une plateforme de discussion aux participants.

La troisième session (participative) a vu la participation directe des acteurs, invités à exprimer leurs opinions et leurs évaluations sur les domaines d'intervention possibles. Par la suite, les acteurs locaux des deux systèmes semenciers, Burkina Faso et Niger, ont examiné une liste d'actions possibles hypothétiques et ont proposé des modifications pour les adapter aux contextes spécifiques ou en ont ajouté de nouvelles, co-crées et votées par les participants. Chaque atelier a abouti à un classement des actions spécifiques et prioritaires par pays, reflétant la pertinence perçue par les acteurs locaux.

La définition des domaines d'expertise s'est appuyée sur :

- L'analyse des goulots d'étranglement identifiés lors des phases précédentes du projet ;
- Des études menées par des collègues d'Afrique Vert au Burkina Faso et au Niger, Narcisse Ouedraogo and Bassirou Nouhou, sur le cadre réglementaire du système semencier, ont permis de mieux comprendre les cadres institutionnels et les marges de manœuvre à appliquer pour promouvoir l'utilisation durable des NUS.

La définition des domaines d'expertise a mis en évidence quatre axes d'intervention clés, essentiels au renforcement du système et à la promotion de l'adoption des NUS :

1. Créer un environnement politique favorable aux NUS, par leur inclusion dans les stratégies et les politiques nationales.

2. Soutenir le développement de nouvelles chaînes de valeur liées aux NUS, en mettant l'accent sur le marché et le rôle des consommateurs.
3. Améliorer la disponibilité et la qualité des semences, en renforçant le lien entre les secteurs semenciers formel et informel.
4. Promouvoir la participation active de tous les acteurs de la chaîne de valeur, de la production à la transformation et à la commercialisation.

Les ateliers ont non seulement permis de recueillir un large éventail de contributions et de priorités des parties prenantes, mais ont également permis de comparer les perceptions et les besoins du Burkina Faso et du Niger, en identifiant à la fois des points communs et des différences spécifiques. Ce travail a servi de base à la prochaine phase de mise en œuvre d'actions concrètes visant à améliorer le secteur semencier et à promouvoir l'utilisation durable des NUS.



Figure 12 : Introduction de la séance par G. J. Calabrese

La session s'est poursuivie par une présentation approfondie des résultats des ateliers nationaux organisés au Burkina Faso et au Niger, en accordant une attention particulière aux domaines prioritaires pour la promotion de l'utilisation durable des NUS.

Concernant le domaine d'expertise « Créer un environnement politique propice à l'utilisation durable des NUS », un manque de sensibilisation institutionnelle au rôle stratégique des NUS pour la sécurité alimentaire, la résilience et l'adaptation au changement climatique a été constaté. Des actions conjointes ont été proposées, telles que l'inclusion des NUS dans les plans d'action nationaux et les stratégies d'adaptation au changement climatique, ainsi que la nécessité de mener des études complémentaires sur les impacts des réglementations sur les ressources génétiques.

Des divergences sont apparues entre les deux pays :

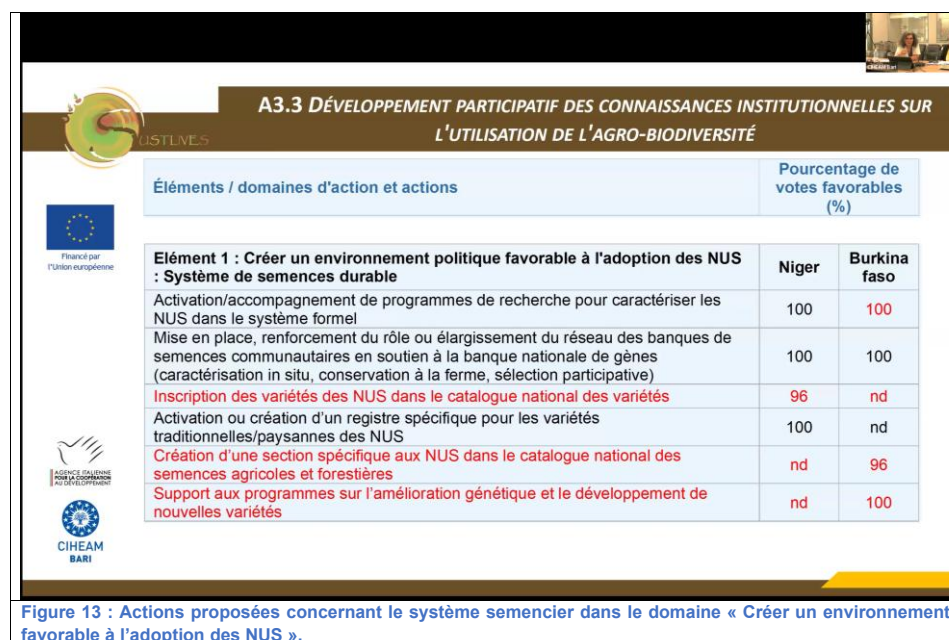
- Le Niger dispose déjà d'un catalogue national incluant les variétés locales (mais il n'est pas encore opérationnel). La priorité est donc de le rendre opérationnel. Le pays a également souligné la nécessité de reconnaître officiellement le rôle des NUS dans la sécurité alimentaire.
- Le Burkina Faso ne dispose pas de registre des variétés locales ; un nouveau registre doit être créé et des programmes d'amélioration génétique pour adapter les variétés traditionnelles doivent être mis en œuvre. De plus, l'échange de bonnes pratiques entre les pays en matière de politiques et de législation est jugé plus urgent.

Les différences et les similitudes entre les deux pays sont clairement apparues. Tous deux reconnaissent l'importance d'intégrer les NUS dans les politiques nationales et les accords internationaux, ainsi que de développer des systèmes plus résilients et inclusifs. Actuellement, le Niger se concentre principalement sur la mise en œuvre du catalogue des variétés locales déjà requis par la loi, tandis que le Burkina Faso n'a pas encore créé/activé de registre dédié ni promu de programmes de sélection. De plus, le Niger met davantage l'accent sur l'intégration des NUS dans les accords internationaux, tandis que le Burkina Faso privilégie le renforcement des politiques nationales.

Enfin, la présentation a souligné que les ateliers ont marqué un tournant dans la mise en lumière des priorités communes et des différences nationales. Le message central est que, pour promouvoir une utilisation durable des NUS, il est nécessaire de renforcer et d'œuvrer à la réalisation des objectifs généraux suivants :

- Un cadre politique et réglementaire inclusif ;
- La construction de chaînes de commercialisation solides ;
- Le renforcement des connaissances et de la recherche ;
- Et la reconnaissance officielle des banques de semences communautaires, qui pourraient servir de passerelle entre les secteurs formel et informel.

Lors de la présentation par Dr Calabrese des actions visant à instaurer un système de réglementation des semences inclusif, Dr Maria Gonnella, du Conseil national de la recherche (NRC), a souligné l'importance de reconnaître le travail des agriculteurs et des banques de semences communautaires pour promouvoir les chaînes d'approvisionnement locales, à l'instar de ce qui se fait au niveau européen, où les agriculteurs eux-mêmes soutiennent politiquement les banques de semences communautaires. Ce soutien a ensuite suscité l'intérêt des autorités et institutions du secteur semencier, qui ont reconnu leurs efforts et encouragé la reconnaissance des variétés locales et la promotion des ressources locales. Ce soutien a ensuite suscité l'intérêt des autorités et des institutions du secteur semencier, qui ont récompensé leurs efforts et encouragé la reconnaissance des variétés locales et la valorisation des ressources locales.



Dr. Eleonora De Falcis (Alliance Bioversity - CIAT) a demandé des éclaircissements sur la reconnaissance des banques de semences communautaires et la possibilité d'inclure les variétés locales dans les catalogues nationaux, soulignant que cette question est également abordée à l'échelle internationale (par exemple, avec Slow Food) et plus particulièrement dans le cadre du projet SUSTLIVES.

G. J. Calabrese a expliqué que l'inclusion des NUS et des variétés locales traditionnelles dans les catalogues officiels est complexe, car les NUS ne répondent souvent pas aux critères requis d'uniformité génétique et phénotypique et de conformité aux tests agronomiques standardisés. De plus, au Burkina Faso, les agriculteurs peuvent échanger des semences entre eux, mais ils ne peuvent pas les vendre légalement en tant que semences, mais uniquement comme produits finis, ce qui constitue un obstacle majeur au développement des chaînes d'approvisionnement.

Le Niger dispose déjà d'une loi (depuis 2014) prévoyant un catalogue national incluant également les variétés locales dans un registre spécifique, mais celui-ci n'est pas encore en vigueur ; au Burkina Faso, en revanche, un registre similaire n'a pas encore été établi. Les banques de semences communautaires jouent un rôle fondamental : elles rationalisent le système formel, collaborent avec les agriculteurs pour la sélection participative et la caractérisation variétale, et améliorent la qualité des semences et des produits. Cependant, n'étant pas encore officiellement reconnues par les systèmes semenciers nationaux, elles ne peuvent pleinement contribuer à ces fonctions d'allègement de la charge de travail en interagissant directement avec le système formel et les institutions de recherche, sauf dans le cadre de projets financés par des donateurs externes.

En conclusion, les interventions ont souligné que la reconnaissance juridique des banques de semences communautaires et l'activation de registres spécifiques pour les variétés locales constituent des étapes fondamentales pour renforcer le secteur semencier et promouvoir l'utilisation durable des NUS.

La question de Dr De Falcis a été suivie d'un commentaire du Dr Issoufou Oumarou Haladou, qui a ouvert la séance en remerciant pour la présentation, qu'il a qualifiée de claire et intéressante, notamment en ce qui concerne les éléments proposés pour assurer la durabilité du système semencier. Cependant, elle a soulevé deux points critiques.

Le premier concerne le rôle du secteur privé dans les NUS. Il est souligné que les NUS sont des cultures « négligées », et le rôle ou la contribution concrète que le secteur privé peut apporter au soutien de la chaîne d'approvisionnement en semences reste flou. En effet, le secteur privé est peu actif dans la production primaire, mais pourrait jouer un rôle plus important dans la transformation des produits et les chaînes de valeur en aval. Il est donc proposé d'explorer comment le secteur privé pourrait être impliqué de manière structurée, peut-être par le biais de programmes ou de mécanismes spécifiques, afin de compléter sa contribution avec celle des États et d'autres acteurs institutionnels, renforçant ainsi la durabilité globale du système.

Le deuxième point concerne l'impact des NUS sur la durabilité de la région du Sahel. L'intervenant a attiré l'attention sur le contexte spécifique de pays comme le Niger et le Burkina Faso, où l'insécurité, l'instabilité et les chocs externes (sociaux, économiques, climatiques ou politiques) impactent significativement la durabilité des systèmes semenciers. Ces aspects semblent avoir été insuffisamment abordés dans la présentation, alors qu'ils représentent des variables clés pouvant compromettre ou ralentir les progrès.

La réponse de Dr Calabrese s'est concentrée sur deux aspects principaux : le rôle du secteur privé dans les systèmes semenciers NUS et l'adaptation aux contextes changeants, notamment au changement climatique.

Actuellement, le secteur privé, bien que peu actif dans la production primaire, pourrait déjà jouer un rôle plus important dans la transformation des produits et les chaînes de valeur en aval. Concernant le rôle du secteur privé dans le secteur semencier, il est utile de rappeler qu'actuellement, les NUS sont cultivées principalement pour l'autoconsommation : les semences proviennent souvent du marché alimentaire et non d'un marché semencier véritablement réglementé. Afin d'encourager au mieux l'implication du secteur privé, y compris des entreprises semencières privées, la libre commercialisation des semences NUS devrait être autorisée. Cela encouragerait le secteur privé à pénétrer ce marché de niche, stimulant ainsi sa production et sa distribution. Cependant, le secteur privé manque actuellement d'incitations suffisantes ; une réglementation claire et le soutien du système semencier formel sont nécessaires. Actuellement, ce système se concentre principalement sur les cultures de base et/ou les semences commerciales, laissant peu de place aux variétés traditionnelles. À l'avenir, les entreprises privées pourraient jouer un rôle important dans la sélection, la multiplication et la distribution des semences, mais elles ne peuvent garantir seules la qualité et les contrôles phytosanitaires. Cela nécessitera une étroite collaboration avec le secteur public, ainsi qu'une révision des cadres réglementaires. De plus, certaines parties prenantes lors des ateliers nationaux ont souligné que, bien que le secteur privé soit crucial, le moment n'est pas encore venu de le voir pleinement impliqué, la réforme réglementaire ne faisant pas partie des objectifs du projet SUSTLIVES. D'autres projets dans les deux pays travaillent précisément sur ce front. Concernant l'impact des NUS et leur rôle dans l'adaptation aux changements contextuels et climatiques au Sahel, il est important de rappeler que la résilience au changement climatique et aux chocs externes

est essentiellement liée à la capacité à adapter les variétés à des conditions locales en constante évolution. Cela nécessite un engagement fort en faveur de la sélection participative : les agriculteurs doivent être impliqués dans le choix des phénotypes les mieux adaptés à leurs territoires. Les activités requises comprennent la sélection et la conservation à la ferme, ainsi que la multiplication des semences locales. Les banques de semences communautaires jouent un rôle central dans ce processus, facilitant l'adaptation des variétés aux défis environnementaux et climatiques en servant de passerelle entre le système formel et les agriculteurs. Ce type d'approche a déjà été testé dans d'autres contextes et a également été jugé valable pour le Burkina Faso et le Niger lors de projets antérieurs, car il renforcerait la résilience des communautés agricoles locales en diversifiant la production et en intégrant les régimes alimentaires. De fait, la reconnaissance des NUS et leur promotion dans les documents relatifs aux plans d'adaptation au changement climatique ont été votées par la majorité des participants aux deux ateliers nationaux.

Après cette intervention, la séance a été levée pour le déjeuner et a repris l'après-midi avec une illustration des actions liées aux autres domaines d'expertise.

La séance s'est poursuivie l'après-midi avec une illustration de tous les domaines d'expertise et des actions sélectionnées, créées et votées par ordre de priorité par les pays.

Le premier domaine d'expertise était « Faciliter la création de nouvelles chaînes de valeur intrinsèques liées aux contextes territoriaux locaux et aux mécanismes de commercialisation favorables ».

À la reprise des travaux, la séance précédente a été brièvement résumée, car la création de chaînes de valeur basées sur les NUS pourrait bénéficier des résultats de l'analyse sensible au genre en orientant les actions co-crées par les acteurs du secteur vers une plus grande inclusion des femmes et des jeunes.

Concernant le « Développement de nouvelles chaînes de valeur pour les NUS », l'objectif du domaine d'expertise est de stimuler les marchés locaux et nationaux afin de rendre la production, la transformation et la commercialisation des cultures traditionnelles économiquement durables. Dans les deux pays, il n'existe pas de distinction claire entre les marchés des semences et des produits alimentaires ; cette absence de distinction compromet la qualité et donc la stabilité de la production. Séparer les deux marchés garantirait le développement de semences améliorées, de meilleure qualité, mieux adaptées aux différents contextes et donc plus productives. Par conséquent, sans un système de commercialisation adéquat pour les semences en tant que telles, et pas seulement pour les semences alimentaires, il est impossible de stimuler concrètement les chaînes de valeur basées sur les NUS. Les actions co-crées par les parties prenantes visent à accroître l'adoption généralisée des NUS par les agriculteurs afin de créer les conditions d'un tel marché. Ces actions comprennent :

- La mise en place d'un mécanisme financier (fonds d'amorçage) pour améliorer et promouvoir l'utilisation, le développement et la mise en œuvre durables des NUS, tout en assurant la continuité du projet ;
- L'activation de partenariats public-privé pour soutenir des systèmes agroalimentaires plus durables ;
- Utiliser des mécanismes de financement ou des subventions pour encourager l'adoption des NUS dans la nutrition des jeunes, par exemple en les intégrant dans les programmes d'éducation nutritionnelle scolaire.

Ces éléments sont également liés au quatrième domaine d'intervention identifié, soutenir une utilisation durable sur le terrain.

Les actions correspondantes ont été pleinement soutenues par les participants aux ateliers nationaux et par les partenaires : au Niger, elles ont été approuvées à 100 % des voix ; au Burkina Faso, en revanche, avec 96 %. Ce dernier vote met en évidence une certaine résistance à l'activation de subventions pour soutenir l'approche agroécologique. Cette résistance découle du fait que l'agriculture moderne, associée à la « Révolution verte », reste un modèle de référence dans ces contextes. Toutes les parties prenantes ne considèrent pas l'approche agroécologique comme suffisante pour garantir la sécurité alimentaire dans les pays concernés. Au-delà de cette divergence, toutes les actions proposées pour faciliter et soutenir la création de chaînes d'approvisionnement basées sur les NUS et leur valeur ont été très appréciées par les parties prenantes. Dans de nombreux cas, les concepts ont été relancés et retravaillés, proposant directement l'idée de créer un fonds qui activerait à son tour le mécanisme de soutien financier.

En conclusion, il est nécessaire de comprendre si ces actions sont suffisantes pour induire une véritable transformation, ou s'il manque encore quelque chose. Quoi qu'il en soit, ces actions pourraient être renforcées par une plus grande attention portée à l'équilibre entre les sexes dans la chaîne de valeur. À la fin de la présentation des actions, un moment de discussion ouverte a eu lieu.

Professeur Pasquale De Muro (Université Roma Tre), qui a trouvé la présentation stimulante, a formulé une observation : les actions et les interventions proposées par les acteurs du secteur semencier semblent relever principalement de la responsabilité des gouvernements et des institutions publiques, plutôt que d'autres acteurs. Par conséquent, une prochaine étape pourrait consister à mieux comprendre qui est réellement responsable de la mise en œuvre de ces actions dans leurs pays respectifs.

Dr Calabrese a expliqué que lors des réunions (hybrides), les participants ont discuté des actions visant à promouvoir l'utilisation durable des NUS. Les propositions n'étaient pas liées à des parties prenantes spécifiques, mais représentaient plutôt les « désirs » des acteurs locaux, issus des contributions du projet, des études de cas et des goulots d'étranglement identifiés lors de la mise en œuvre. Le processus était participatif. Partant d'actions très générales et génériques proposées par l'équipe, les participants ont proposé des remaniements et adapté les idées aux contextes nationaux, aboutissant à des résultats différents au Niger et au Burkina Faso. Aucun acteur spécifique n'a été identifié pour chaque action, mais il est apparu que la collaboration entre les secteurs public et privé sera cruciale pour les développements futurs. À l'avenir, tout nouveau projet pourrait associer des actions à des acteurs institutionnels spécifiques, en fonction des priorités communes et des différences entre les pays.

Dans ce domaine de travail, il est utile de rappeler que l'amélioration des connaissances et leur gestion constituent un vaste champ d'intervention englobant un large éventail d'activités.

Une meilleure connaissance pourrait améliorer la perception et l'utilisation de ces espèces importantes par les consommateurs ; par conséquent, la sensibilisation à leur valeur nutritionnelle pourrait être un facteur clé pour promouvoir leur utilisation dans l'alimentation et constituer une initiative pertinente.

Un autre aspect clé à prendre en compte est le rôle que le Système d'innovation et des connaissances agricoles (SICA) pourrait jouer pour promouvoir leur adoption par les agriculteurs. Actuellement, une grande partie du SICA ignore l'importance des NUS pour la résilience des agriculteurs et est donc inefficace pour promouvoir leur utilisation. Un autre aspect lié aux connaissances et à leur gestion est la méconnaissance des aspects juridiques et réglementaires régissant l'utilisation et la commercialisation des semences. La formation et l'éducation font

également partie du système de gestion des connaissances. Lors des ateliers, une attention particulière a été accordée aux besoins de formation et de recherche, estimant qu'il était important d'impliquer les universités et les centres de recherche afin de combler les lacunes dans la caractérisation des variétés locales et l'impact de la réglementation. L'importance des processus de sélection participative et de l'implication des agriculteurs dans la définition des phénotypes a été réitérée, permettant ainsi une meilleure adaptation des variétés NUS aux différents territoires et aux défis climatiques. Concernant la formation, plusieurs niveaux d'intervention sont possibles, et le projet a proposé la possibilité de mener des recherches et des formations au niveau doctoral (PhD), particulièrement adaptées aux chercheurs, ainsi que des formations destinées aux agriculteurs, bien que ces dernières s'inscrivent probablement dans le cadre du soutien à l'utilisation durable des NUS directement au niveau local. Un dernier point ressorti des discussions de l'atelier : la nécessité d'améliorer les connaissances sur la transformation des NUS et leur utilisation culinaire. Ce besoin spécifique a été soulevé par le Burkina Faso, mais pas par le Niger.

En tout état de cause, les discussions ont abouti aux actions suivantes, sur lesquelles tous les participants se sont accordés.

La première action concerne les opportunités de conservation, de sauvegarde et de caractérisation des NUS, le rôle des banques de gènes étant également souligné.

Une autre concerne la nécessité de promouvoir les connaissances afin d'améliorer la collaboration entre les banques de gènes et les banques de semences communautaires. La nécessité d'une collaboration accrue entre les institutions de recherche et le secteur semencier, tant formel que privé, a également été soulignée, envisageant également un rôle pour les AKIS (Systèmes de connaissances et d'innovation agricoles). Une action spécifique concerne la promotion de la valeur nutritionnelle des NUS dans les écoles ; c'est un aspect très pertinent et engageant, et beaucoup a été accompli au cours du projet, mais il reste encore beaucoup à faire.

Après avoir présenté les actions, Dr Hamid El Bilali, chef du projet SUSTLIVES, a souligné et rappelé les efforts du projet dans ce domaine. Le premier élément qu'il a mis en avant concerne l'oseille, dont l'analyse phénotypique et génétique a été développée grâce à la collaboration avec Luke en Finlande, ce qui a permis une caractérisation encore plus précise de la diversité génétique de cette espèce.

Concernant le deuxième élément, les processus d'analyse mis en œuvre par SUSTLIVES nous ont également permis de documenter la présence de banques de matériel génétique dans les deux pays. Dans les zones où nous intervenons au Burkina Faso, il n'existe pas de banques de gènes opérationnelles, mais des banques de semences communautaires, qui ne sont cependant pas toujours actives. Par ailleurs, nous trouvons de nombreux agriculteurs gardiens. Les banques de semences communautaires et les agriculteurs gardiens sont des éléments fondamentaux du système informel dont le travail doit être poursuivi et soutenu en les reliant au système formel, notamment en ce qui concerne la qualité des semences.

Le troisième élément concerne la collaboration entre la recherche et les institutions chargées de définir les priorités d'action en fonction des financements disponibles. SUSTLIVES a créé le Forum des parties prenantes, un espace d'interaction entre les universités et autres centres de recherche partenaires du projet, et les acteurs impliqués dans les processus de caractérisation et de valorisation des ressources génétiques et des semences. Par exemple, au Burkina Faso, ce Forum comprend l'INERA (Institut national de l'environnement et de la recherche agricole), fortement impliqué dans la gestion des ressources phytogénétiques, et la Commission nationale des ressources phytogénétiques. Au Niger, en revanche, l'acteur principal est l'INRAN (Institut national de recherche agronomique du Niger), responsable des mêmes questions dans le pays. Grâce à ce forum et aux ateliers organisés dans le cadre de l'activité 3.3 du projet (celle qui nous réunit

aujourd'hui), nous avons favorisé deux années de dialogue et d'échanges entre les acteurs et les parties prenantes impliqués.

Un autre aspect abordé par le projet concerne l'amélioration des systèmes d'innovation et de connaissances agricoles (SIICA). Il s'agit de l'un des principaux objectifs du projet SUSTLIVES, au cours duquel nous renforçons les capacités des acteurs et travaillons à la production, au partage et à la diffusion de nouvelles connaissances (vulgarisation). Comme l'a démontré la collègue, Dr Annarita Antonelli, dans sa présentation, nous nous sommes également concentrés sur l'innovation appliquée aux cultures négligées et sous-utilisées (NUS).

La sensibilisation est essentielle : nous devons démontrer que les NUS ne sont pas simplement des produits « archaïques » ou « traditionnels » à oublier, mais plutôt des cultures qui peuvent être innovées, créant de nouvelles opportunités et ouvrant des marchés. Par conséquent, les actions menées étaient promotionnelles et intersectorielles, et nous avons également collaboré avec le système scolaire. Le projet a collaboré avec deux écoles au Burkina Faso et une école au Niger afin de sensibiliser les élèves et les communautés aux NUS. Les élèves ont été encouragés à cultiver ces espèces pendant l'année scolaire, à découvrir leurs propriétés et leurs bienfaits, à les récolter et à les utiliser dans les cantines scolaires. Parallèlement, un processus de transmission intergénérationnelle des connaissances a été mis en place, au cours duquel les élèves ont interrogé leurs grands-parents pour comprendre comment ils utilisaient ces plantes (pour la conservation, la préparation, etc.). Ainsi, les élèves ont pu comprendre la valeur des NUS, redécouvrir leur patrimoine et leur héritage culturel, et contribuer à leur préservation dans leurs pratiques quotidiennes.

En conclusion, les activités décrites, qui faisaient partie des stratégies globales du projet SUSTLIVES, bien que ne couvrant pas 100 % des actions proposées, sont clairement liées et complémentaires à celles-ci.

Dr Calabrese a ajouté qu'il ne s'agit pas seulement de nourrir les populations, mais de les nourrir de la manière la plus appropriée. Par conséquent, la gestion des connaissances devrait se concentrer davantage sur les aspects qui ressortent des perceptions des participants aux ateliers nationaux. Nous pourrions commencer par rationaliser le processus de gestion des connaissances en modifiant certaines approches pour plus d'efficacité. Jusqu'à présent, nous n'avons pas vraiment travaillé avec les institutions pour changer leur mentalité, ni avec les agriculteurs pour changer leur opinion sur l'agriculture moderne ou les approches agricoles, mais ce ne serait pas la bonne solution. Tous ces domaines d'action sont étroitement liés, mais pour être efficaces, nous devons respecter les priorités et les actions choisies par les acteurs locaux, en suggérant éventuellement des domaines d'engagement supplémentaires. Les institutions et les organismes de recherche extérieurs aux pays concernés peuvent participer au processus d'échange et, ensemble, nous pouvons soutenir le processus. Cela ne se fera qu'après une prise de conscience accrue des communautés locales et la définition de l'orientation à suivre. C'est l'objectif du plan : c'est pourquoi nous n'avons pas identifié les parties prenantes associées aux actions, qui le seront lors de leur mise en œuvre. Ce plan est une liste de tâches à accomplir, un point de départ concret et partagé.

Après ce dernier commentaire, faute de discussion, nous sommes passés au prochain axe d'action : « Soutenir une utilisation durable sur le terrain ».

Sept actions différentes ont été proposées pour ce domaine d'action spécifique, auxquelles le Burkina Faso et le Niger ont accordé une importance variable.

Deux actions ont reçu les meilleures notes et ont été jugées essentielles par les deux pays : l'amélioration des investissements pour soutenir le transfert des innovations agricoles (pratiques de

culture et de transformation) et la sélection et la conservation participatives/collaboratives des variétés à la ferme.

L'amélioration des investissements pour soutenir le transfert des innovations agricoles est étroitement liée à ce qui a été évoqué précédemment concernant les SICA (Systèmes de connaissances et d'innovation agricoles), car elle vise à renforcer le lien entre la recherche et les agriculteurs, autrement dit, entre ceux qui proposent l'innovation et ceux qui l'adoptent.

Concernant les autres actions, comme le montre le tableau 1, les priorités perçues par les acteurs du système semencier des deux pays étaient légèrement différentes, non pas tant en termes d'objectifs, mais plutôt en termes de méthodes choisies pour leur mise en œuvre et leur réalisation. Pour la valorisation des jeunes et la contribution des femmes aux chaînes de valeur, le Niger considère qu'il est important de mettre l'accent sur la promotion des activités d'amélioration des conditions de vie des jeunes (toute la chaîne de valeur des NUS : production, commercialisation, transformation, etc.), sur le renforcement de l'organisation des producteurs des NUS en groupements, associations, etc. et sur la mise en place/activation/amélioration des cadres de concertation entre les acteurs des NUS au niveau local. Le Burkina Faso, quant à lui, estime essentiel de donner la priorité aux actions de transformation des produits agricoles, actuellement l'apanage des femmes et des jeunes (promotion d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes basées sur la transformation et la valorisation des NUS) et de soutenir l'adoption de pratiques agricoles dans la culture des NUS.

Dans le domaine thématique « Appui à l'utilisation durable sur le terrain », le rôle crucial des agriculteurs et des banques de semences communautaires a également été réitéré comme outils fondamentaux pour l'intégration des secteurs formel et informel, le renforcement de la résilience des agriculteurs et l'amélioration de la qualité des semences. Reflétant l'étroite interconnexion entre les différents domaines d'action, les discussions ont dégagé un large consensus sur la nécessité de renforcer les banques de semences communautaires, mais aussi sur la nécessité d'œuvrer à leur reconnaissance officielle dans les cadres réglementaires nationaux. Cette reconnaissance constituerait une étape décisive pour leur permettre de contribuer pleinement à la gestion des variétés traditionnelles et au lien entre les systèmes semenciers formels et informels.

Le succès de la sélection participative des variétés et des efforts de conservation à la ferme est étroitement lié au rôle des banques de semences communautaires. Ces efforts permettent aux agriculteurs de s'impliquer dans les processus de sélection participative et de jouer un rôle dans la conservation du matériel génétique à la ferme. Ce point est fortement soutenu par les deux pays et a été identifié comme un réel besoin par les communautés. Ces aspects sont également liés à l'utilité de créer un marché spécifique pour la commercialisation des semences, afin qu'elles puissent être vendues directement comme semences et non pas uniquement comme un produit destiné à la consommation.

À cet égard, Dr El Bilali a souligné qu'outre la mise en œuvre de la sélection participative des traits phénotypiques dans le cadre du projet SUSTLIVES, ils ont également procédé à la sélection participative des NUS sur lesquelles concentrer la majorité des actions. Il a invité Zakaria Kiebre à illustrer les dynamiques sociales observées. Dr Kiebre a expliqué que, puisque le projet vise à collecter, caractériser et valoriser les variétés traditionnelles cultivées au Burkina Faso, en plus de collecter les variétés déjà présentes dans les villages, une collection de matériel génétique a été constituée, comprenant actuellement plus de 800 accessions.

Les activités de caractérisation ont été menées sur trois sites de recherche représentatifs de la variabilité climatique du pays : Ouagadougou, Pélla et Bobo-Dioulasso, des zones les plus sèches aux plus pluvieuses. Parallèlement, une partie du matériel a également été testée dans 11 villages impliqués dans le projet. Dans chaque village, après une réunion communautaire, les familles ont

sélectionné trois espèces prioritaires à cultiver. Une diversité notable des choix est immédiatement apparue : certains villages ont préféré expérimenter de nouvelles espèces non encore cultivées localement, tandis que d'autres ont opté pour des espèces déjà cultivées, mais ont introduit les nouvelles variétés mises à disposition par le projet.

Ces décisions reflètent les dynamiques sociales et culturelles spécifiques de chaque village.

Le matériel récolté a ensuite été soumis à une sélection participative, tant dans les stations expérimentales que dans les villages, avec un double objectif : d'une part, évaluer les performances agronomiques dans un contexte contrôlé, avec une gestion technique plus rigoureuse, et d'autre part, les comparer aux performances obtenues en milieu rural, où les pratiques agricoles étaient définies indépendamment par chaque village.

La comparaison a permis d'identifier les différences liées aux approches techniques et aux conditions environnementales réelles.

Un aspect particulièrement significatif de la sélection participative a été la différenciation des critères adoptés par les hommes et les femmes. Les hommes ont généralement utilisé des critères plus généraux et moins structurés, principalement liés au rendement et à la robustesse ; les femmes, quant à elles, ont exprimé des critères beaucoup plus précis et détaillés, notamment :

- La valeur nutritionnelle des produits,
- La qualité de la transformation et de la cuisson,
- La facilité de transformation et d'utilisation au quotidien,
- L'aptitude à la commercialisation et à la préparation des aliments traditionnels.

Cette distinction a souligné le rôle fondamental des femmes dans la conservation, la sélection et le maintien des variétés traditionnelles. Leur attention accrue à la nutrition, à la transformation et à la commercialisation découle de leur implication directe non seulement dans la production, mais aussi dans les étapes ultérieures de la chaîne d'approvisionnement, notamment la transformation, la consommation et la vente. Par conséquent, la valorisation des variétés traditionnelles n'est pas seulement un exercice agronomique, mais aussi un processus social et culturel, dans lequel la contribution des femmes est cruciale pour orienter les choix variétaux vers des critères de durabilité alimentaire, de qualité nutritionnelle et de valorisation des ressources locales.

À l'issue de la discussion, Dr Maria Gonnella a souligné l'existence de méthodes de sélection participative qui fournissent un certain nombre d'accessions par espèce et impliquent les agriculteurs dans la sélection des caractéristiques nécessaires à la création d'un phénotype capable de s'adapter à des contextes spécifiques. Dr Calabrese a réitéré que c'est précisément dans ces processus que les conditions peuvent et doivent être créées pour une plus grande implication des femmes, et pas seulement dans la sélection des espèces et des accessions à cultiver dans les villages. Dr Kiebre a acquiescé.

Dr Kiebre, faisant écho aux remarques de Dr Calabrese concernant la sélection variétale, a confirmé certaines observations apparues lors des visites de villages et de l'analyse des données. En effet, la diversité variétale est effectivement prise en compte et valorisée d'un village à l'autre. Initialement, on s'attendait à trouver une ou deux variétés dominantes, communes à tous les villages. En réalité, la synthèse des résultats des sélections a révélé un tableau très différent : les communautés ne se concentrent pas sur une seule variété présentant quelques caractéristiques souhaitables, mais privilégient plutôt un mélange de variétés, chacune présentant des caractéristiques bénéfiques spécifiques. Cette approche, en plus de favoriser le maintien de la diversité existante, facilite également son expansion et permet l'introduction de nouvelles variétés. Après la synthèse des

données, le matériel sélectionné comprenait une trentaine de variétés traditionnelles. Après avoir travaillé dans plusieurs villages, les résultats démontrent clairement que le choix collectif ne se limite pas à quelques options uniformes, mais reflète plutôt la nécessité d'une grande richesse de diversité variétale.

Sur ces précisions, les présentations prévues pour le partage du Plan d'action se sont terminées.

Dr Zakaria Kiebré (UJKZ) a pris la parole pour remercier Dr Calabrese et tous les organisateurs de l'atelier. Il a souligné que l'organisation d'une réunion est toujours complexe, d'autant plus lorsqu'elle se déroule en ligne. Il a profité de l'occasion pour s'excuser de ne pas pouvoir participer en personne, expliquant qu'il aurait été préférable de mieux alimenter le débat, et a promis qu'à l'avenir, il ferait tout son possible pour être présent physiquement. Il a conclu en exprimant sa gratitude à tous les participants pour leurs échanges, leurs questions et leurs contributions.

Ses collègues du CIHEAM Bari ont chaleureusement répondu : eux aussi auraient souhaité sa présence dans la salle, reconnaissant que les réunions en présentiel favorisent plus facilement les interactions. Ils ont toutefois exprimé l'espoir que, malgré le format en ligne, l'atelier ait été utile à tous.

Par la suite, Dr El Bilali a ouvert la salle aux contributions ultérieures, invitant Billy Nebié à prendre la parole. Billy s'est contenté d'une brève observation, soulignant la nécessité d'une meilleure organisation des activités.

Enfin, Prof. Pasquale De Muro (Université Roma Tre) a pris la parole, soulignant l'importance de collaborer avec les acteurs locaux. Il a toutefois insisté sur la nécessité de franchir une étape supplémentaire : passer d'un simple recueil de « désirs » à une véritable analyse institutionnelle. Selon De Muro, il est nécessaire d'identifier clairement les rôles et les responsabilités des différentes institutions – gouvernements, universités, organisations de producteurs, ONG – afin de traduire les besoins émergents au niveau local en politiques et actions concrètes. Ce n'est qu'ainsi, a-t-il conclu, que des résultats réalistes et durables pourront être garantis dans un contexte complexe et avec des ressources limitées.

Dr Calabrese a souligné la complexité d'agir au niveau local. Les processus sont souvent lents et laborieux, mais l'essentiel est de définir clairement dès le départ où l'on souhaite aller et quel est son point de départ. Elle a souligné qu'un projet peut offrir un soutien, rédiger des propositions, rechercher des financements à l'étranger, mais sans engagement local et sans vision partagée, tout risque de perdre son sens. Pour que les actions aient un avenir, elles doivent pouvoir se poursuivre au-delà de la durée du projet. Racontant son expérience, elle a expliqué que l'objectif n'était pas seulement d'observer le déroulement du projet, mais aussi de prendre en compte d'autres initiatives et, surtout, d'écouter les acteurs locaux. Au cours des discussions, les communautés ont développé une nouvelle conscience, allant même jusqu'à voter pour des actions spécifiques : un signal important, marquant la fin d'une phase et le début d'une autre. Elle a admis que le processus n'était pas parfait. Certains aspects critiques avaient déjà été soulevés, notamment une certaine asymétrie entre les deux pays concernés. Cependant, elle a réaffirmé que l'important est qu'il s'agisse d'un point de départ.

La priorité, a-t-elle déclaré, est de respecter les souhaits des populations locales. Une fois leurs priorités reconnues et respectées, il devient possible de planifier à différents moments, car toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites simultanément. Les rôles et responsabilités des acteurs concernés doivent également être clarifiés.

Partageant l'analyse du professeur De Muro, elle a qualifié ce plan de hautement opérationnel, tout en soulignant que chaque action nécessite des délais différents pour se concrétiser. « Ce n'est qu'un premier pas », a-t-elle conclu, « mais il va probablement dans la bonne direction ».

M. Bassirou Nouhou a pris la parole depuis le Niger pour saluer les participants et évoquer les problèmes de connexion qui ont empêché certains acteurs de participer, la connexion étant extrêmement faible, voire impossible dans certains cas. Il a ensuite remercié les organisateurs pour la réunion.

Les remarques de M. Bassirou Nouhou ont été suivies par celles de M. Kabirou Moudi (FCMN NIYA).

M. Kabirou Moudi (FCMN NIYA) a souligné l'absence de références au renforcement des capacités dans les présentations, soulignant l'importance de cet aspect. Il a mis en avant la campagne numérique du projet sur les NUS, qu'il considère comme une initiative significative. Concernant la sélection variétale, il a expliqué qu'au Niger, le processus est similaire à celui du Burkina Faso, mais avec l'implication directe des chefs religieux, des producteurs et des acteurs locaux dans la collecte des ressources génétiques. Les variétés ont été testées sur des sites expérimentaux, puis restituées aux agriculteurs, qui ont pu poursuivre la production à plus grande échelle. Il a conclu en les remerciant de l'opportunité de participer à ces discussions constructives.

Dr. Susanna Rokka (Luke) a ensuite pris la parole pour remercier les participants pour le travail accompli et a mis en avant les nouvelles technologies qui seront disponibles dans les prochaines décennies et qui pourraient apporter un soutien significatif à la gestion des espèces végétales et à l'utilisation des ressources génétiques. Elle a noté que, bien que ces outils soient encore très coûteux et complexes à mettre en œuvre aujourd'hui, ils pourraient représenter un avantage majeur à l'avenir. C'est pourquoi il a souligné l'importance de réfléchir collectivement à la manière de les intégrer pour exploiter au mieux le matériel génétique existant.

Dans son discours de clôture, le chef du projet SUSTLIVES a remercié ses collègues et partenaires du projet, en particulier Dr Calabrese, qui ont joué un rôle fondamental malgré les difficultés linguistiques et organisationnelles. Il a rappelé qu'il n'avait pas été facile de poursuivre les travaux lors des deux ateliers organisés à Ouagadougou et au Niger, souvent entravés par des problèmes techniques, mais il a souligné la résilience et la détermination de tous les participants.

Il a exprimé sa gratitude aux universités locales, aux organisations Afrique Verte Burkina et Afrique Verte Niger, ainsi qu'à toutes les parties prenantes qui ont contribué aux ateliers nationaux et à l'atelier international. Il a réitéré qu'il s'agit d'une étape importante, mais pas de la fin du parcours : les propositions de plan d'action issues du projet SUSTLIVES doivent être considérées non seulement comme un résultat, mais surtout comme un point de départ pour une réflexion et une mise en œuvre plus poussées. Il a souligné la nécessité de définir des échéanciers, des acteurs responsables et des mécanismes de financement innovants, notant que l'on ne peut pas compter uniquement sur le secteur public, compte tenu des défis majeurs auxquels sont confrontés le Burkina Faso et le Niger. Certaines des actions déjà menées par le projet peuvent servir de modèles et inspirer de nouvelles interventions, mais il sera crucial de respecter les priorités des acteurs locaux et de développer un travail à moyen et long terme.

Il a également souligné l'engagement du projet à donner une dimension régionale, citant l'organisation d'un colloque scientifique en Côte d'Ivoire sur le rôle de l'agrobiodiversité pour le développement durable et la sécurité alimentaire, en collaboration avec des universités africaines et italiennes. Il a également évoqué les contacts établis avec des organisations régionales et continentales telles que le FARA, le CORAF, le ROPPA et l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique,

ainsi que la collaboration avec la Plateforme africaine sur les semences et les biotechnologies de l'Union africaine pour renforcer la reconnaissance réglementaire des cultures traditionnelles et sous-utilisées.

Enfin, il a chaleureusement remercié les interprètes, dont le travail a permis une compréhension mutuelle et donc un véritable partage de connaissances. Il a conclu en souhaitant à tous un agréable week-end et l'espoir de se retrouver bientôt pour poursuivre ensemble ce chemin.

Tableau 1 : Développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agro-biodiversité - Résultat du processus de cocréation et définition des priorités d'action pour le Niger et le Burkina Faso. (En rouge les actions spécifiques et différentes pour les deux pays) (Calabrese et al. 2025)

Éléments / domaines d'action et actions	Pourcentage de votes favorables (%)	
	Niger	Burkina Faso
Elément 1 : Créer un environnement politique favorable à l'adoption des NUS : Politiques et législation doivent être propices à l'utilisation durable des NUS		
Recherches supplémentaires sont nécessaires sur les effets des politiques et réglementations sur l'utilisation durable des NUS	100	91
Promouvoir explicitement l'utilisation des NUS dans le plan d'action national en tant que stratégie d'adaptation au changement climatique	100	100
Établir des liens pour permettre une intégration efficace des accords internationaux tels que le TIRPGAA, la CDB, la CCNUCC et la CNULCD concernant les principes d'utilisation durable des NUS et des ressources génétiques en agriculture	97	91
Mettre en œuvre une étude complète de toutes les politiques et lois susceptibles d'avoir un impact sur les NUS	97	86
Reconnaître politiquement le rôle des NUS pour la sécurité alimentaire	84	NA
Favoriser le partage entre pays d'expériences, de bonnes pratiques et d'enseignements sur les politiques et les législations concernant les NUS	NA	100
Elément 1 : Créer un environnement politique favorable à l'adoption des NUS : Système de semences durable	Niger	Burkina Faso
Activation/accompagnement de programmes de recherche pour caractériser les NUS dans le système formel	100	100
Mise en place, renforcement du rôle ou élargissement du réseau des banques de semences communautaires en soutien à la banque nationale de gènes (caractérisation in situ, conservation à la ferme, sélection participative)	100	100
Inscription des variétés des NUS dans le catalogue national des variétés	96	NA
Activation ou création d'un registre spécifique pour les variétés traditionnelles/paysannes des NUS	100	NA
Création d'une section spécifique aux NUS dans le catalogue national des semences agricoles et forestières	NA	96
Support aux programmes sur l'amélioration génétique et le développement de nouvelles variétés	NA	100
Elément 2 : Faciliter la création de nouvelles chaînes de valeur intrinsèquement liées aux contextes territoriaux locaux et des mécanismes de marché favorables	Niger	Burkina Faso
Mise en place de mécanismes financiers tels que des « fonds d'amorçage » pour améliorer et promouvoir l'utilisation durable des NUS	100	100
Assurer la continuité, développer ou mettre en œuvre des études et des projets déjà soutenus financièrement en activant également des partenariats public/privé.	100	100

Commented [JC1]: SUSTLIVES (2025). Plan d'action pour l'utilisation durable des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) dans les pays d'Afrique de l'Ouest afin de lutter contre le changement climatique (Activité 3.3). Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Ouagadougou (Burkina Faso) & Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), Valenzano (Bari, Italie)

Éléments / domaines d'action et actions	Pourcentage de votes favorables (%)	
	Niger	Burkina Faso
Mécanismes financiers devraient soutenir l'agriculture agroécologique afin d'améliorer la valorisation des NUS et des parents sauvages des cultures également sur les marchés de consommation	100	96
Mécanismes de financement pour l'adoption des NUS dans l'alimentation des jeunes (intégration aux programmes d'éducation des consommateurs/cantines scolaires – cf. Élément 4)	100	96
Élément 3 : Gestion améliorée des connaissances	Niger	Burkina Faso
Sensibiliser à l'urgence et aux opportunités de conservation/caractérisation des NUS dans les banques de gènes nationales	100	100
Collaboration entre banques de gènes et soutien des banques de semences communautaires pour la caractérisation des NUS	100	100
Plus grande collaboration entre la recherche et les institutions chargées d'établir les priorités d'action dans le secteur semencier	100	100
Amélioration du système d'innovation et de connaissances agricoles (AKIS)	100	100
Actions promotionnelles intersectorielles et dans les écoles pour changer/modifier les habitudes de consommation	100	100
Amélioration des connaissances sur la transformation des NUS et leur utilisation dans la préparation des plats	NA	100
Élément 4 : Soutenir une utilisation durable sur le terrain	Niger	Burkina Faso
Améliorer les investissements pour soutenir le transfert d'innovations agricoles (pratiques de culture et de transformation)	100	100
Promotion des activités d'amélioration des conditions de vie des jeunes (toute la chaîne de valeur des NUS : production, commercialisation, transformation, etc.)	100	NA
Sélection variétale participative/collaborative et conservation à la ferme	100	100
Organisation des producteurs des NUS en groupements, associations, etc.	100	NA
Mise en place/activation/amélioration des cadres de concertation entre les acteurs NUS au niveau local	100	NA
Soutenir l'adoption des pratiques agroécologiques dans la cultivation des NUS	NA	100
Promotion les activités génératrices de revenu pour les femmes et les jeunes basées sur la transformation et la valorisation des NUS	NA	100

Conclusions

Cet atelier constituait la phase finale de l'activité 3.3 du projet SUSTLIVES, consacrée au développement participatif des connaissances institutionnelles pour l'utilisation durable de l'agrobiodiversité. Il a servi de plateforme pour le partage et la validation du Plan d'action conjoint pour la promotion des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) au Burkina Faso et au Niger, élaboré à l'issue de deux ateliers nationaux organisés à Ouagadougou et à Niamey en 2024.

La session I a présenté les résultats et les principaux obstacles rencontrés par le projet SUSTLIVES dans les deux pays, en mettant l'accent sur la formation, la recherche et la gestion des connaissances.

La session II a offert un moment de partage et de discussion transnational sur les actions prioritaires identifiées lors des deux ateliers nationaux, organisées autour de quatre axes stratégiques :

- Créer un environnement politique favorable à l'adoption des NUS ;
- Favoriser de nouvelles chaînes de valeur locales ;
- Améliorer la gestion des connaissances ;
- Soutenir l'utilisation durable sur le terrain.

L'atelier a réuni une quarantaine de participants (en présentiel à Bari et en ligne), dont des représentants institutionnels, des universitaires, des ONG, des chercheurs et des acteurs des filières semencières des deux pays. Il a abouti aux résultats suivants :

- Validation partagée du plan d'action NUS par les parties prenantes.
- Identification des défis communs (contraintes réglementaires, techniques, de marché et de ressources) et des spécificités entre le Burkina Faso et le Niger.
- Présentation d'expériences concrètes de formation et de recherche menées dans les deux pays (formations techniques sur la production, la post-récolte et la transformation des NUS ; thèses et recherches universitaires ; soutien aux startups innovantes dirigées par des jeunes et des femmes).
- Discussion sur les filières NUS, avec une attention particulière portée à la dimension genre : l'analyse a montré comment l'accès à la terre, au crédit, aux intrants et aux technologies est limité, en particulier pour les femmes, mais aussi leur rôle central dans la transformation et la commercialisation.

Suite à la présentation du Plan d'action conjoint pour la promotion des espèces négligées et sous-utilisées (NUS), les participants ont eu l'occasion de comparer de manière critique et constructive les priorités identifiées lors des deux ateliers nationaux de Ouagadougou et de Niamey. Cette discussion a mis en évidence la cohérence et la pertinence des actions proposées par rapport aux besoins concrets des deux pays, conduisant à une validation collective du document. Le Plan a ainsi été perçu comme une véritable expression partagée des parties prenantes, fruit d'un processus participatif qui a renforcé le sentiment d'appartenance et de responsabilité des différents acteurs impliqués.

Les conclusions ont réitéré quatre axes d'intervention prioritaires. Premièrement, la nécessité de créer un environnement politique et institutionnel favorable à l'intégration des NUS dans les cadres réglementaires nationaux et les politiques agricoles. Deuxièmement, l'importance de développer de nouvelles chaînes de valeur ancrées dans les contextes locaux, capables de générer des

opportunités de marché inclusives et durables. Un troisième axe a porté sur la gestion des connaissances, avec l'urgence de renforcer la recherche, la formation et le transfert de technologie, en valorisant le rôle des universités, des incubateurs et des startups. Enfin, la nécessité de promouvoir des pratiques d'utilisation durable sur le terrain, capables de préserver les ressources naturelles et d'accroître la résilience au changement climatique, a été soulignée.

Un aspect particulièrement significatif a été la capacité du processus participatif à créer un langage commun et à favoriser le dialogue entre les institutions, le monde universitaire, la société civile et les producteurs. Il est apparu clairement que les femmes et les jeunes sont des piliers essentiels du développement des filières NUS, notamment dans la transformation et la commercialisation, et que leur pleine implication est une condition préalable à la réussite des actions identifiées.

Les discussions ont également mis en évidence les similitudes et les spécificités des deux pays : alors qu'au Burkina Faso, la transformation des produits NUS apparaît plus répandue mais avec une faible rentabilité, au Niger, le marché du moringa est plus développé, bien que fortement concentré entre les mains de quelques acteurs. Ces différences, loin d'être perçues comme un obstacle, ont été interprétées comme une source d'inspiration mutuelle.

Enfin, les participants ont exprimé leur souhait de traduire le Plan en actions concrètes. Deux axes principaux ont été identifiés : d'une part, le renforcement de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phylogénétiques, conformément aux dispositions du Traité de la FAO ; d'autre part, la formation continue, l'assistance technique et les activités de renforcement des capacités des acteurs locaux. L'importance de donner au Plan une perspective supranationale a également été soulignée, cela renforcera la coopération entre le Burkina Faso et le Niger et donnera un poids politique accru à la promotion des NUS en Afrique de l'Ouest.

En conclusion, la session 2 a marqué non seulement l'approbation formelle d'un document stratégique, mais surtout la construction d'une vision commune et partagée, qui pose les bases des futures recherches, politiques et initiatives de développement territorial visant à valoriser les NUS comme leviers de résilience, de sécurité alimentaire et d'inclusion sociale.

Références et bibliographie consultée

El Bilali, H., Cardone, G., Rokka, S., De Falcis, E., Naino Jika, A. K., Diawara, A. B., Nouhou, B. (2024). Transition framework for neglected and underutilized crop species. *AGROFOR International Journal*, 9(1), pp. 16-26. DOI: 10.7251/AGREN2401016E

Munyi P. (2022). Évolution actuelle de l'harmonisation des lois sur les semences en Afrique. Rapport à la Commission européenne. DeSIRA-LIFT. <https://www.desiralift.org/wp-content/uploads/2023/03/070323-DeSIRA-LIFT-Evolution-actuelle-de-lharmonisation-des-lois-sur-les-semences.pdf>

SUSTLIVES (2022). Rapport sur le processus de sélection des NUS et des zones cibles. https://www.sustlives.eu/wp-content/uploads/2022/05/Sustlives_L1.1_rapport_final.pdf

SUSTLIVES (2023). Analyse des politiques et des cadres réglementaires actuels concernant les espèces négligées et sous-utilisées (NUS) au Burkina Faso et au Niger. Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Ouagadougou (Burkina Faso) & Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), Valenzano (Bari, Italie). https://www.sustlives.eu/wp-content/uploads/2021/02/SUSTLIVES_Livrable-A3.1-Analyse-politiques-sur-NUS-Final.pdf

SUSTLIVES (2024). Rapport sur l'atelier national au Burkina Faso portant sur le développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agro-biodiversité (Activité 3.3). Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Ouagadougou (Burkina Faso) & Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), Valenzano (Bari, Italie). <https://www.sustlives.eu/wp-content/uploads/2021/02/A3.3-Rapport-Atelier-national-Burkina-Faso-2-juillet-2024-1.pdf>

SUSTLIVES (2025a). Rapport sur l'atelier national au Niger portant sur le développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agro-biodiversité (Activité 3.3). Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Ouagadougou (Burkina Faso) & Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), Valenzano (Bari, Italie). https://www.sustlives.eu/wp-content/uploads/2021/02/SUSTLIVES_Livrable-A3.3-Rapport-Atelier-Niger.pdf

SUSTLIVES (2025b). Plan d'action pour l'utilisation durable des espèces négligées et sous-utilisées (NUS) dans les pays d'Afrique de l'Ouest afin de lutter contre le changement climatique (Activité 3.3). Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Ouagadougou (Burkina Faso) & Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), Valenzano (Bari, Italie). https://www.sustlives.eu/wp-content/uploads/2021/02/SUSTLIVES_Livrable-A3.3.3-Plan-daction_CIHEAM-B_FR_12052023.pdf

Annexe I : Note Conceptuelle et Ordre du jour - Atelier final, 09 mai 2025



Projet SUSTLIVES

SUSTaining and improving local crop patrimony in Burkina Faso and Niger for better LIVES and EcoSystems

Soutenir et valoriser le patrimoine de cultures locales au Burkina Faso et au Niger pour améliorer les conditions de vie et les écosystèmes

Activité 3.3 : Développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agro-biodiversité

Atelier final

9 mai 2025

Bari – Italie

Note Conceptuelle et Ordre du jour

Contexte et justification

Le projet SUSTLIVES, financé par l'Union européenne et coordonné par l'Agence italienne de coopération au développement (AICS) et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari) et mis en œuvre au Burkina Faso et au Niger (2021-2025), a pour objectif principal d'utiliser les cultures négligées et sous-utilisées (NUS) pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance et les écosystèmes et accroître la résilience des communautés.

Dans le cadre du projet, la mission de l'activité 3.3 est de partager les connaissances sur les avantages de l'agro-biodiversité locale et d'améliorer la production et l'utilisation durables des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture grâce à des mesures efficaces qui traduisent en pratiques concrètes au niveau national cet objectif général, déjà explicitement mentionné à l'article 6 (Utilisation durable des ressources phytogénétiques) du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

L'activité 3.3 est développée à travers l'organisation de 3 ateliers/tables rondes impliquant les parties prenantes et les représentants des institutions du secteur semencier et de la chaîne de valeur des semences, afin de générer un environnement politique favorable et inclusif, utile pour promouvoir une utilisation plus large des NUS résilientes et nutritives.

La planification des activités a déjà vu la mise en œuvre de deux ateliers qui se sont tenus en 2024 à Ouagadougou (Burkina Faso) et Niamey (Niger) et qui ont contribué à l'identification d'actions concrètes adaptées aux contextes pays du Burkina Faso et du Niger utiles pour assurer une utilisation durable des NUS. Le troisième atelier se tient au CIHEAM Bari, en Italie, pour fournir à ceux qui ont participé aux ateliers nationaux les résultats du travail conjoint, pour partager ces résultats avec des experts d'autres contextes nationaux et internationaux afin de contribuer à développer une vision commune tout en identifiant des voies de développement et des actions spécifiques à mettre en œuvre dans les deux pays.

Les actions au niveau des pays ont déjà été incluses dans les rapports des ateliers, mais cet atelier permettra de les intégrer dans un plan d'action spécifique pour fournir des orientations et des directives, ainsi que des opportunités de suivi pour la mise en œuvre d'une production et d'une utilisation durables des ressources phytogénétiques au Burkina Faso et au Niger.

Les idées, les bonnes pratiques, les expériences et les leçons tirées de la mise en œuvre et de l'utilisation durable des ressources phytogénétiques seront partagées entre les partenaires et les acteurs institutionnels, afin de stimuler de nouvelles discussions et idées utiles pour relever les défis interconnectés de la perte de biodiversité, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et du changement climatique.

Par conséquent, l'objectif général de l'activité est de partir des contextes nationaux en identifiant des voies communes qui aident les décideurs nationaux et régionaux à promouvoir l'adoption des NUS dans les plans d'action nationaux et supranationaux en relation avec les domaines clés suivants :

- Étude, diffusion et échange de connaissances et d'informations sur les bénéfices de l'agro-biodiversité locale ;
- Sensibilisation, conservation, utilisation et gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture ;
- Promotion des chaînes d'approvisionnement qui contribuent à une alimentation saine et à la création de systèmes alimentaires durables, en renforçant la résilience des systèmes agricoles au changement climatique et à d'autres défis émergents avec la participation des femmes et des jeunes.

Participants

Ce troisième atelier rassemble toutes les parties prenantes concernées des services et institutions nationaux qui fournissent des services spécifiques aux secteurs des semences et de l'agriculture et promeuvent une approche agroécologique sur le terrain, ainsi que les acteurs de la chaîne de valeur des NUS qui ont contribué à la cocréation et à la priorisation des actions, et tous les experts sectoriels nationaux ou des pays voisins qui souhaitent accompagner les parties prenantes dans une discussion constructive pour l'avenir de la région et de l'Afrique.

Objectifs de l'atelier

Bien que l'approche pour atteindre l'objectif et les buts de l'activité 3.3 (Développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agro-biodiversité) soit basée comme toujours sur la cocréation de connaissances sur l'utilisation durable de l'agro-biodiversité, cet atelier vise à promouvoir la coopération et les futurs partenariats pour l'utilisation durable de l'agro-biodiversité à travers le partage des résultats obtenus par les chemins menés au niveau des pays.

Les parcours nationaux, synthétisés lors des deux ateliers précédents, sont partis de l'identification des lacunes dans différents domaines de compétences qui limitaient l'efficacité des secteurs semenciers pour assurer l'utilisation durable des NUS, devenues évidentes lors de la mise en œuvre de SUSTLIVES. Sur la base de l'expérience acquise au Niger et au Burkina Faso, une identification générale des goulots d'étranglement et des défis liés à l'utilisation durable des NUS et autres ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) a été réalisée et au cours des deux ateliers nationaux, les experts ont discuté et décidé de la priorité des actions les plus urgentes et nécessaires pour surmonter les goulots d'étranglement, soulignant comment un effort conjoint des acteurs locaux et des institutions responsables pourrait améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles et de l'eau.

Au cours de l'atelier actuel, nous partirons de ce qui a été décidé au niveau national pour trouver une synthèse supranationale et un langage commun. Les sujets suivants seront abordés :

1. Résultats, expériences et leçons apprises au cours des activités du projet au Burkina Faso et au Niger.
2. Points communs et différences à prendre en compte pour le développement des chaînes de valeur des NUS au Burkina Faso et au Niger.
3. Actions communes et priorités nationales pour le futur proche.

Structure de convocation

L'atelier est conçu pour partager les connaissances sur les points communs et les différences en matière de NUS dans les contextes nationaux du Niger et du Burkina Faso, afin d'assurer une participation active aux actions futures. L'implication des partenaires et de toutes les parties intéressées est utile pour créer un environnement inclusif pour un dialogue ouvert qui identifie un langage commun et des éléments de synthèse au niveau supranational pour la promotion d'actions et de projets communs pour l'utilisation durable des NUS.

Les sessions permettront aux participants de : a) partager les expériences et les défis rencontrés lors de la mise en œuvre des actions du projet, b) stimuler une analyse critique qui permet de valider la priorisation des actions résultant du processus de cocréation mené dans les ateliers nationaux, c) donner une continuité au travail et capitaliser sur les résultats obtenus par SUSTLIVES.

L'atelier se déroulera en présentiel, avec la possibilité de suivre les discussions en ligne.

La première session résumera et partagera les expériences et les défis concernant les NUS qui ont éclairé la priorisation des actions visant à répondre aux besoins urgents de promotion de l'utilisation durable des ressources semencières dans le cadre plus large des RPGAA, en s'appuyant sur l'expérience du projet SUSTLIVES.

La deuxième session vise au partage transactionnel d'actions pour répondre aux besoins identifiés au niveau national, sur la base de l'état actuel des connaissances et de l'expérience acquises lors de la mise en œuvre de SUSTLIVES, qui seront considérées comme des hypothèses utiles pour initier de futurs travaux collaboratifs.

Les résultats des séances seront rapportés dans un rapport qui sera partagé entre les partenaires de l'activité 3.3⁵ et validé à l'issue du projet.

Produits et résultats attendus

L'un des objectifs de l'activité 3.3 est un plan d'action qui identifie les actions et fixe les priorités pour promouvoir l'utilisation durable des NUS au Burkina Faso et au Niger. Le Plan d'action ouvrira également la voie à la possibilité de suivre, de mettre en œuvre et d'assurer un appui technique pour garantir ou conduire le Burkina Faso et le Niger vers une utilisation durable des NUS. Ceci sera accompli en :

- Fournissant un soutien aux acteurs locaux pour mettre en œuvre les dispositions visant à améliorer la conservation, l'exploration, la collecte, la caractérisation, l'évaluation et la documentation des NUS (article 5 du Traité international de la FAO), leur utilisation durable (art. 6 du Traité international) et les droits des agriculteurs (art. 9 du Traité international).
- Poursuivant le suivi ainsi que l'appui technique et l'expertise apportés par le projet dans le domaine de l'utilisation durable des NUS.

Contacts

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Jenny Calabrese – CIHEAM Bari : calabrese@iamb.it
- Hamid El Bilali – CIHEAM Bari : elbilali@iamb.it

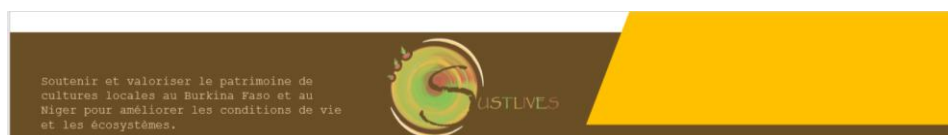
⁵ CIHEAM Bari, Bioversity (ABC), CNR, Université Joseph Ki-Zerbo - Ouagadougou, Université Abdou Moumouni – Niamey, LUKE.

Ordre du jour : 9 mai 2025

Plage horaire	Activité	RESPONSABLE(S)
08h30 – 09h00	Inscription	
09h00 – 09h10	Accueil	MAURIZIO RAELI / CLAUDIO BOGLIOTTI, CIHEAM BARI
09h10 – 09h20	Allocutions d'ouverture	FILIPPO ACASTO, AICS HAMID EL BILALI, CIHEAM BARI
09h20 – 09h30	Objectifs et ordre du jour de l'atelier	JENNY CALABRESE, CIHEAM BARI
Session I : Les résultats et les défis rencontrés dans le projet SUSTLIVES : une analyse pour les actions futures au Burkina Faso et au Niger		
09h30 – 9h40	Introduction et remarques d'ouverture	JENNY CALABRESE, CIHEAM BARI
9h40 – 10h30	Présentation de diverses expériences :	
	Partage et gestion des connaissances dans le projet SUSTLIVES : Elaboration du plan de formation et de partage des connaissances	PASQUALE DE MURO, UNIVERSITÉ ROMA TRE
	Partage et gestion des connaissances dans le projet SUSTLIVES : Formation des acteurs des chaînes de valeur des NUS au Burkina Faso	ZAKARIA KIEBRE, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO
	Partage et gestion des connaissances dans le projet SUSTLIVES : Formation des acteurs des chaînes de valeur des NUS au Niger	IRO DAN GUIMBO, UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI
	Renforcement des capacités pour le transfert technologique et soutien aux startups	ANNARITA ANTONELLI, CIHEAM BARI
10h30 – 11h00	Pause-café et photo de famille	
11h00 – 11h15	Analyse participative des chaînes de valeur et des marchés des NUS	ELEONORA DE FALCIS, BIOVERSITY
11h15 – 11h45	Application de la méthodologie de l'analyse des chaînes de valeur sensible au genre au Burkina Faso	FANTA REINE S. TIETIAMBOU / MOUSSA B. NEBIE, UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO
	Expérience du Niger sur l'application de la méthodologie de l'analyse des chaînes de valeur sensibles au genre : cas du moringa	ISSOUFOU OUMAROU HALADOU, UNIVERSITÉ DICKO DANKOULODO DE MARADI, NIGER
Session II : Plan d'action pour l'utilisation durable des NUS dans les pays d'Afrique de l'Ouest afin de lutter contre le changement climatique		
11h45 – 12h00	Introduction et remarques d'ouverture	JENNY CALABRESE, CIHEAM-BARI

Plage horaire	Activité	RESPONSABLE(S)
12h00 – 12h10	<i>Créer un environnement politique favorable aux chaînes de valeur des semences des NUS : Politiques, Législation, Cadre réglementaire</i>	JENNY CALABRESE, CIHEAM-BARI
12h10 – 12h30	Discussion	QUESTIONS DE STIMULATION : SUSANNA ROKKA (LUKE), MARIA GONNELLA (CNR), MARIE REINE BTEICH (CIHEAM BARI)
12h30 – 12h40	<i>Faciliter la création de nouvelles chaînes de valeur intrinsèquement liées aux contextes territoriaux locaux et des mécanismes de marché favorables</i>	JENNY CALABRESE, CIHEAM BARI
12h40 – 13h00	Discussion	QUESTIONS DE STIMULATION : ELEONORA DE FALCIS (BIOVERSITY), FANTA REINE S. TIETIAMBOU (UJKZ)
13h00 - 15h00	Déjeuner	
15h00 – 15h10	<i>Gestion améliorée des connaissances</i>	JENNY CALABRESE, CIHEAM BARI
15h10 – 15h30	Discussion	QUESTIONS DE STIMULATION : LAWALI DAMBO (UAM), JACQUES NANEMA (UJKZ), ANNARITA ANTONELLI (CIHEAM BARI), SAMANTHA NUNZIATI (ROMA TRE)
15h30 – 16h00	Pause-café	
16h00 – 16h10	<i>Soutenir une utilisation durable sur le terrain</i>	JENNY CALABRESE, CIHEAM BARI
16h10 – 16h40	Discussion	QUESTIONS DE STIMULATION : ROMARIC NANEMA (UJKZ), FRANCESCA GRAZIOLI (BIOVERSITY)
16h40 – 17h00	Mots de clôture	FILIPPO ACASTO, AICS CLAUDIO BOGLIOTTI / HAMID EL BILALI, CIHEAM BARI
17h00	Fin de l'atelier	

Annexe II : Liste de présence - Atelier final, 09 mai 2025



Activité 3.3 : Développement participatif des connaissances institutionnelles sur l'utilisation durable de l'agro-biodiversité

Atelier final

09 mai 2025

Liste de présence

N°	Noms	Prénoms	Institution
1	Issa	G-Tchadi	ONG Karkara
2	Habou	Ada Mahamane	Agrifocus
3	Abdoul Salam Issiaka	Abdoul Majid	SNV
4	Mahamadou Sanoussi	Hassane	Fédération Mooriben
5	Ayouba Assoumane	Fatoumatou	Doctorante/SUSTLIVES
6	Bori	Haoua	INRAN
7	Idrissa	Tinni	DCCS/DGA/MAGEL
8	Issoufou	Maizama	Entreprise Alheri
9	Djibo Idé	Abdoulaye	CROPS4HD
10	Nazimou	Fanta May	RECA
11	Moudi	Kabirou	FCMN NIYA
12	Bassirou	Nouhou	AcSSA Afrique Verte Niger
13	Haoua	Mahamadou	AcSSA Afrique Verte Niger
14	Rachida Illa	Hamza	FAO

N°	Noms	Prénoms	Institution
15	Douma	AbdouSalam	CCPHN
16	Dambo	Lawali	Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger
17	Baboussouna	Awal	Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger
18	Hamidou	Falalou	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), Niamey, Niger
19	Grazioli	Francesca	Alliance Bioversity - CIAT
20	Acasto	Filippo	AICS Ouagadougou
21	Di Stefano	Enrico	CIHEAM Bari
22	Kiebre	Zakaria	Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso
23	De Falcis	Eleonora	Alliance Bioversity - CIAT
24	Nunzianta	Samantha	Université Roma Tre
25	Dadie	Halima	Université Abdou Moumouni (UAM), Niamey, Niger
26	Rokka	Susanna	Luke
27	De Muro	Pasquale	Uni. Roma Tre
28	Lecci	Silvia	CIHEAM Bari
29	Billy	Nebie	Université Joseph Ki-Zerbo
30	Diawara	Ali Badara	Afrique Verte Burkina
31	Deressa Tadesse	Ayantou	CIHEAM Bari
32	Perrino	Alessia	CIHEAM Bari
33	Gonnella	Maria	CNR
34	Antonelli	Annarita	CIHEAM Bari
35	Bogliotti	Claudio	CIHEAM Bari
36	Calabrese	Generosa J.	CIHEAM Bari
37	El Bilali	Hamid	CIHEAM Bari

N°	Noms	Prénoms	Institution
38	Callieris	Roberta	CIHEAM Bari
39	Bteich	Marie Reine	CIHEAM Bari